

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2016

M4 - BUDGETS ANNEXES

CAMPING DE LA SALINE
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
CREUSEMENT DE FOSSES
PORT DE PLAISANCE
LOCATIONS PRESTATION SERVICES
PARKINGS
ESPACES ACTIVITES ECONOMIQUES
EAU
ASSAINISSEMENT
TRANSPORT

M14 - BUDGETS ANNEXES

LOTISSEMENTS
BATIMENTS D'ACTIVITES
ABATTOIR
DÉCHETS MÉNAGERS & ASSIMILÉS



		X
		X
		X
		X
		X
p.50	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X
	A3.2 - Etalement des provisions	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	X
	A6 - Etat des charges transférées	X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	X
	B - Engagements hors bilan	X
	C - Autres éléments d'informations	X
p.242	D - Arrêté et signatures	X

p.51 **BUDGET PORT DE PLAISANCE**

		jointes	sans objet
	I - Informations générales		
p.52	Modalités de vote du budget	X	
	II - Présentation générale du budget		
p.53	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
p.54	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
p.55	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
p.56	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
p.57	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
	III - Vote du budget		
p.58-59	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.60-61	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.62-63	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.64-65	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.66	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.67	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.68	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.69	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		X
	C - Autres éléments d'informations		X
p.243	D - Arrêté et signatures	X	

p.70 **BUDGET LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES**

		jointes	sans objet
	I - Informations générales		
p.71	Modalités de vote du budget	X	
	II - Présentation générale du budget		
p.72	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
p.73	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
p.74	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
p.75	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
p.76	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
	III - Vote du budget		
p.77-78	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.79-80	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.81-82	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.83-84	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.85	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.86	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.87	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.88	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		X
	C - Autres éléments d'informations		X
p.244	D - Arrêté et signatures	X	

p.89 **BUDGET PARKING**

		jointes	sans objet

p.90	I - Informations générales	
	Modalités de vote du budget	X
	II - Présentation générale du budget	
p.91	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X
p.92	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X
p.93	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X
p.94	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X
p.95	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X
	III - Vote du budget	
p.96-97	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X
p.98-99	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X
p.100-101	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X
p.102-103	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
	IV - Annexes	
	A - Eléments du bilan	
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X
p.104	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X
p.105	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X
	A3.2 - Etalement des provisions	
p.106	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X
p.107	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	X
	A6 - Etat des charges transférées	X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	X
	B - Engagements hors bilan	X
	C - Autres éléments d'informations	X
p.245	D - Arrêté et signatures	X

p.108 **BUDGET ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES**

	I - Informations générales		
	Modalités de vote du budget	X	
	II - Présentation générale du budget		
p.110	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
p.111	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
p.112	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
p.113	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
p.114	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
	III - Vote du budget		
p.115-116	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.117-118	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.119-120	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.121-122	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.123-124	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.125	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.126	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.127	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.128	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.129	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		X
	C - Autres éléments d'informations		X
p.246	D - Arrêté et signatures	X	

p.130 **BUDGET EAU**

	I - Informations générales		
	Modalités de vote du budget	X	
	II - Présentation générale du budget		
p.132	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
p.133	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
p.134	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
p.135	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
p.136	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
	III - Vote du budget		
p.137-138	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.139	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.140	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.141	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.142-143	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.144	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.145-146	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X

p.147	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.148	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.149	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.150	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
p.151	A6 - Etat des charges transférées	X	
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
p.152	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
p.247	D - Arrêté et signatures	X	

p.153 BUDGET ASSAINISSEMENT

		jointes	sans objet
	I - Informations générales		
p.154	Modalités de vote du budget	X	
	II - Présentation générale du budget		
p.155	A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
p.156	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
p.157	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
p.158	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
p.159	B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
	III - Vote du budget		
p.160-161	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.162	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.163	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.164	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.165-168	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.169	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.170	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.171	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.172	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.173	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.174	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	X	
p.175	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	X	
p.176	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	X	
p.177	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	X	
p.178	A6 - Etat des charges transférées	X	
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
p.179	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
p.248	D - Arrêté et signatures	X	

p.180 BUDGET LOTISSEMENT

		jointes	sans objet
	I - Vote du budget		
p.181	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.182	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.183	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.184	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
p.185	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.249	D - Arrêté et signatures	X	

p.186 BUDGET BATIMENTS D'ACTIVITES

		jointes	sans objet
	I - Vote du budget		
p.187	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.188	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.189	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.190	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.191-192	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.193	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.194	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.250	D - Arrêté et signatures	X	

p.195 BUDGET ABATTOIR

		jointes	sans objet
	I - Vote du budget		
p.196	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	

B - Engagements hors bilan**C - Autres éléments d'informations****D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

	X
	X
X	

p.253

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au Informations générales cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00273

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 02 CAMPING

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	135 900,00	135 900,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		135 900,00	135 900,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 655,00	20 655,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 655,00	20 655,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	156 555,00	156 555,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			48 345,00	48 345,00	48 345,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			63 000,00	63 000,00	63 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			3 900,00	3 900,00	3 900,00
	Total des dépenses de gestion des services			115 245,00	115 245,00	115 245,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			115 245,00	115 245,00	115 245,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			20 655,00	20 655,00	20 655,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			20 655,00	20 655,00	20 655,00
	TOTAL			135 900,00	135 900,00	135 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	135 900,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			132 000,00	132 000,00	132 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 900,00	3 900,00	3 900,00
	Total des recettes de gestion des services			135 900,00	135 900,00	135 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			135 900,00	135 900,00	135 900,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL			135 900,00	135 900,00	135 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	135 900,00
---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	20 655,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			6 000,00	6 000,00	6 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			14 655,00	14 655,00	14 655,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			20 655,00	20 655,00	20 655,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			20 655,00	20 655,00	20 655,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL			20 655,00	20 655,00	20 655,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
20 655,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			20 655,00	20 655,00	20 655,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			20 655,00	20 655,00	20 655,00
	TOTAL			20 655,00	20 655,00	20 655,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
20 655,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	20 655,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	48 345,00		48 345,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	63 000,00		63 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 900,00		3 900,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		20 655,00	20 655,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		115 245,00	20 655,00	135 900,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	135 900,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	6 000,00		6 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	14 655,00		14 655,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		20 655,00		20 655,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	20 655,00
---	---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	132 000,00		132 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 900,00		3 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		135 900,00		135 900,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				135 900,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		20 655,00	20 655,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total			20 655,00	20 655,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				20 655,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		48 345,00	48 345,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		6 100,00	6 100,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		30 000,00	30 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN		2 000,00	2 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		500,00	500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		500,00	500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		310,00	310,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS		500,00	500,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS		500,00	500,00
6156	MAINTENANCE		2 050,00	2 050,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		150,00	150,00
6226	HONORAIRES		320,00	320,00
6228	DIVERS			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		135,00	135,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES			
6257	RECEPTIONS			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		2 000,00	2 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		180,00	180,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		3 100,00	3 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		63 000,00	63 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		63 000,00	63 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 900,00	3 900,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		3 900,00	3 900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			115 245,00	115 245,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			115 245,00	115 245,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)</i>		20 655,00	20 655,00
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>		20 655,00	20 655,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			20 655,00	20 655,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			20 655,00	20 655,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			135 900,00	135 900,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	135 900,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES.MARCHANDISES		132 000,00	132 000,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES		132 000,00	132 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 900,00	3 900,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		3 900,00	3 900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			135 900,00	135 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
7717	DEGREVEMENTS D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			135 900,00	135 900,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 900,00	135 900,00
--	--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	135 900,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		6 000,00	6 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		6 000,00	6 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		14 655,00	14 655,00
2128	AUTRES TERRAINS		7 000,00	7 000,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		7 000,00	7 000,00
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE		655,00	655,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		20 655,00	20 655,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		20 655,00	20 655,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 655,00	20 655,00
--	--	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	20 655,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		20 655,00	20 655,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES		65,00	65,00
	DROITS ET VALEURS SIMILAIRES			
28128	AUTRES TERRAINS		9 705,00	9 705,00
28131	BATIMENTS		2 825,00	2 825,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		950,00	950,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE		5 320,00	5 320,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		245,00	245,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		25,00	25,00
28188	AUTRES		1 520,00	1 520,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			20 655,00	20 655,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			20 655,00	20 655,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			20 655,00	20 655,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 655,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																										
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC M 4 : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Portail</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Aires de jeux</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Réseaux eaux usées et eaux pluviales</td> <td style="text-align: right;">40 ans</td> </tr> <tr> <td>.Réseaux d'adduction d'eau potable</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Réseaux d'électricité et d'éclairage</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Luminaires</td> <td style="text-align: right;">16 ans</td> </tr> <tr> <td>.Candélabres</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel électroménager</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Petit matériel électroménager</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de sécurité</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plomberie, isolation, ravalement, chauffage</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Menuiserie, électricité, cloisonnement, carrelage, faïence</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Maçonnerie</td> <td style="text-align: right;">50 ans</td> </tr> <tr> <td>.Toiture</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Peinture</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments durables en fonction du type de construction</td> <td style="text-align: right;">60 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>		Durée :	.Portail	15 ans	.Aires de jeux	10 ans	.Réseaux eaux usées et eaux pluviales	40 ans	.Réseaux d'adduction d'eau potable	30 ans	.Réseaux d'électricité et d'éclairage	25 ans	.Luminaires	16 ans	.Candélabres	30 ans	.Matériel électroménager	10 ans	.Petit matériel électroménager	5 ans	.Matériel et outillage	5 ans	.Matériel de sécurité	5 ans	.Plomberie, isolation, ravalement, chauffage	15 ans	.Menuiserie, électricité, cloisonnement, carrelage, faïence	10 ans	.Maçonnerie	50 ans	.Toiture	30 ans	.Peinture	8 ans	.Bâtiments durables en fonction du type de construction	60 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
	Durée :																																											
.Portail	15 ans																																											
.Aires de jeux	10 ans																																											
.Réseaux eaux usées et eaux pluviales	40 ans																																											
.Réseaux d'adduction d'eau potable	30 ans																																											
.Réseaux d'électricité et d'éclairage	25 ans																																											
.Luminaires	16 ans																																											
.Candélabres	30 ans																																											
.Matériel électroménager	10 ans																																											
.Petit matériel électroménager	5 ans																																											
.Matériel et outillage	5 ans																																											
.Matériel de sécurité	5 ans																																											
.Plomberie, isolation, ravalement, chauffage	15 ans																																											
.Menuiserie, électricité, cloisonnement, carrelage, faïence	10 ans																																											
.Maçonnerie	50 ans																																											
.Toiture	30 ans																																											
.Peinture	8 ans																																											
.Bâtiments durables en fonction du type de construction	60 ans																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																											
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Si oui : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>		Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																							
	Durée :																																											
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																											
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)																																											
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 655,00	20 655,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 655,00	20 655,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	65,00	65,00
28128	AUTRES TERRAINS	9 705,00	9 705,00
28131	BATIMENTS	2 825,00	2 825,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	950,00	950,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	5 320,00	5 320,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	245,00	245,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	25,00	25,00
28188	AUTRES	1 520,00	1 520,00
021	Virement de la section d'exploitation		

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				20 655,00

Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)
Ressources propres disponibles (IV)
Solde (V = IV-II)(6)

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble
(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00539

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 03 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	100 000,00	100 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		100 000,00	100 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	63 400,00	63 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		63 400,00	63 400,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	163 400,00	163 400,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			14 385,00	14 385,00	14 385,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			2 500,00	2 500,00	2 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services			16 885,00	16 885,00	16 885,00
66	CHARGES FINANCIERES			9 800,00	9 800,00	9 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)			6 415,00	6 415,00	6 415,00
022	DEPENSES IMPREVUES			3 500,00	3 500,00	3 500,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation			36 600,00	36 600,00	36 600,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			14 140,00	14 140,00	14 140,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			49 260,00	49 260,00	49 260,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			63 400,00	63 400,00	63 400,00
	TOTAL			100 000,00	100 000,00	100 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			100 000,00	100 000,00	100 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL			100 000,00	100 000,00	100 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	63 400,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			63 400,00	63 400,00	63 400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			63 400,00	63 400,00	63 400,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			63 400,00	63 400,00	63 400,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL			63 400,00	63 400,00	63 400,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
63 400,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			14 140,00	14 140,00	14 140,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			49 260,00	49 260,00	49 260,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			63 400,00	63 400,00	63 400,00
	TOTAL			63 400,00	63 400,00	63 400,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
63 400,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	63 400,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 385,00		14 385,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 500,00		2 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	9 800,00		9 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		49 260,00	49 260,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)	6 415,00		6 415,00
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES	3 500,00		3 500,00
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		14 140,00	14 140,00
Dépenses d'exploitation - Total		36 600,00	63 400,00	100 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	63 400,00		63 400,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		63 400,00		63 400,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 400,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	100 000,00		100 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	100 000,00		100 000,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				100 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		49 260,00	49 260,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		14 140,00	14 140,00
	Recettes d'investissement - Total		63 400,00	63 400,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				63 400,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		14 385,00	14 385,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		2 000,00	2 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS		3 750,00	3 750,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS		2 000,00	2 000,00
6156	MAINTENANCE		1 550,00	1 550,00
6168	AUTRES		2 410,00	2 410,00
6226	HONORAIRES		350,00	350,00
6228	DIVERS		750,00	750,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX		1 575,00	1 575,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 500,00	2 500,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		2 500,00	2 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		16 885,00	16 885,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		9 800,00	9 800,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		9 800,00	9 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)		6 415,00	6 415,00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES		6 415,00	6 415,00
022	DEPENSES IMPREVUES (f)		3 500,00	3 500,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		36 600,00	36 600,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 140,00	14 140,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		49 260,00	49 260,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		49 260,00	49 260,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			63 400,00	63 400,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			63 400,00	63 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			100 000,00	100 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES.MARCHANDISES		100 000,00	100 000,00
707	VENTES DE MARCHANDISES		100 000,00	100 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		100 000,00	100 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		100 000,00	100 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			100 000,00	100 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		63 400,00	63 400,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		63 400,00	63 400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		63 400,00	63 400,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES		63 400,00	63 400,00
--	-----------------------------------	--	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES (9)</i>			
	<i>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</i>			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		63 400,00	63 400,00
--	--	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 400,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</i>		14 140,00	14 140,00
040	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)</i>		49 260,00	49 260,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		49 260,00	49 260,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			63 400,00	63 400,00
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES(8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			63 400,00	63 400,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			63 400,00	63 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	63 400,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 000 000,00									
1000034 / A14120AZ	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	03/07/2012	19/10/2012	19/10/2013	1 000 000,00	F		3,24	1,97	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		821 600,05					63 361,04	9 777,04	0,00	1 804,26
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		821 600,05					63 361,04	9 777,04	0,00	1 804,26
1000034 / A14120AZ	N	0,00		821 600,05	10,80	F		1,19	63 361,04	9 777,04	0,00	1 804,26
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		821 600,05					63 361,04	9 777,04	0,00	1 804,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	821 600,05 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC M 4 : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;">.Travaux et études</td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td></td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td></td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td></td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	.Travaux et études	Durée :	20 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études		5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations		15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national		30 ans	30-mars-16
.Travaux et études	Durée :	20 ans												
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études		5 ans												
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations		15 ans												
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national		30 ans												
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Si oui : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>		Durée :	10 ans										
	Durée :	10 ans												
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)													
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer													

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges			29 116,72	0,00	0,00	29 116,72
risque financier sur emprunt		31/12/2012	2 690,00	0,00	0	2 690,00
risque financier sur emprunt		31/12/2013	13 492,04	0,00	0	13 492,04
risque financier sur emprunt		31/12/2014	12 934,68	0,00	0	12 934,68

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		63 400,00	63 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		63 400,00	63 400,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	63 400,00	63 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	63 400,00			63 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		63 400,00	63 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		63 400,00	63 400,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	49 260,00	49 260,00
021	Virement de la section d'exploitation	14 140,00	14 140,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	63 400,00				63 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	63 400,00
Ressources propres disponibles (IV)	63 400,00
Solde (V = IV-II)(6)	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00547

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 04 CREUSEMENT DES FOSSES

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 000,00	31 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		31 000,00	31 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		31 000,00	31 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			31 000,00	31 000,00	31 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services			31 000,00	31 000,00	31 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			31 000,00	31 000,00	31 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					0.00
	TOTAL			31 000,00	31 000,00	31 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			31 000,00	31 000,00	31 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			31 000,00	31 000,00	31 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			31 000,00	31 000,00	31 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					0.00
	TOTAL			31 000,00	31 000,00	31 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	0.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	-------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 000,00		31 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		31 000,00		31 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	31 000,00
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
31	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	31 000,00		31 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		31 000,00		31 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
31	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		31 000,00	31 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		31 000,00	31 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			31 000,00	31 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			31 000,00	31 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			31 000,00	31 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES		31 000,00	31 000,00
704	TRAVAUX		31 000,00	31 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			31 000,00	31 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			31 000,00	31 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			31 000,00	31 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)			
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			31 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00133

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 05 PORT DE PLAISANCE

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 581 235,00	2 581 235,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 581 235,00	2 581 235,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 062 350,00	1 062 350,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 062 350,00	1 062 350,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 643 585,00	3 643 585,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			1 209 430,00	1 209 430,00	1 209 430,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			667 700,00	667 700,00	667 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			9 640,00	9 640,00	9 640,00
	Total des dépenses de gestion des services			1 886 770,00	1 886 770,00	1 886 770,00
66	CHARGES FINANCIERES			500,00	500,00	500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			46 828,00	46 828,00	46 828,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)			50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			1 984 098,00	1 984 098,00	1 984 098,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			7 137,00	7 137,00	7 137,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			590 000,00	590 000,00	590 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			597 137,00	597 137,00	597 137,00
	TOTAL			2 581 235,00	2 581 235,00	2 581 235,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 581 235,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			4 500,00	4 500,00	4 500,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			2 302 230,00	2 302 230,00	2 302 230,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			37 155,00	37 155,00	37 155,00
	Total des recettes de gestion des services			2 343 885,00	2 343 885,00	2 343 885,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			51 000,00	51 000,00	51 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			2 394 885,00	2 394 885,00	2 394 885,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			186 350,00	186 350,00	186 350,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			186 350,00	186 350,00	186 350,00
	TOTAL			2 581 235,00	2 581 235,00	2 581 235,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 581 235,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	410 787,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			67 000,00	67 000,00	67 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			280 000,00	280 000,00	280 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			529 000,00	529 000,00	529 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			876 000,00	876 000,00	876 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			876 000,00	876 000,00	876 000,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			186 350,00	186 350,00	186 350,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			186 350,00	186 350,00	186 350,00
	TOTAL			1 062 350,00	1 062 350,00	1 062 350,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 062 350,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			300 000,00	300 000,00	300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			165 213,00	165 213,00	165 213,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			465 213,00	465 213,00	465 213,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			465 213,00	465 213,00	465 213,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			7 137,00	7 137,00	7 137,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			590 000,00	590 000,00	590 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			597 137,00	597 137,00	597 137,00
	TOTAL			1 062 350,00	1 062 350,00	1 062 350,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 062 350,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	410 787,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 209 430,00		1 209 430,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	667 700,00		667 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)		40 000,00	40 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 640,00		9 640,00
66	CHARGES FINANCIERES	500,00		500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 828,00		46 828,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		550 000,00	550 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)	50 000,00		50 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 137,00	7 137,00
Dépenses d'exploitation - Total		1 984 098,00	597 137,00	2 581 235,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	2 581 235,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		146 350,00	146 350,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	67 000,00		67 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	280 000,00		280 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	529 000,00		529 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
31	Stocks		40 000,00	40 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		876 000,00	186 350,00	1 062 350,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 062 350,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	4 500,00		4 500,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		40 000,00	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 302 230,00		2 302 230,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	37 155,00		37 155,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 000,00	146 350,00	197 350,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		2 394 885,00	186 350,00	2 581 235,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	2 581 235,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000,00		300 000,00
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	165 213,00		165 213,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		550 000,00	550 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
31	Stocks		40 000,00	40 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 137,00	7 137,00
Recettes d'investissement - Total		465 213,00	597 137,00	1 062 350,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 062 350,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		1 209 430,00	1 209 430,00
601	ACHATS STOCKES MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES		215 000,00	215 000,00
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES		4 500,00	4 500,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)		123 000,00	123 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		15 000,00	15 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 500,00	1 500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		29 500,00	29 500,00
607	ACHATS DE MARCHANDISES		3 330,00	3 330,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		188 000,00	188 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		14 000,00	14 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS		8 000,00	8 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR AUTRES BIENS MOBILIERES		20 000,00	20 000,00
6156	MAINTENANCE		13 600,00	13 600,00
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCES		4 000,00	4 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES			
618	DIVERS		21 400,00	21 400,00
6226	HONORAIRES			
6228	DIVERS		100,00	100,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		2 500,00	2 500,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS		8 300,00	8 300,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		6 000,00	6 000,00
6238	DIVERS		2 500,00	2 500,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS		200,00	200,00
6256	MISSIONS		2 000,00	2 000,00
6257	RECEPTIONS		2 000,00	2 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		4 500,00	4 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		7 000,00	7 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		2 700,00	2 700,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE		1 600,00	1 600,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		130 200,00	130 200,00
6288	AUTRES		34 500,00	34 500,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES		102 000,00	102 000,00
635112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES		7 500,00	7 500,00
63512	TAXES FONCIERES		235 000,00	235 000,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX			
6358	AUTRES DROITS			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		667 700,00	667 700,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		665 000,00	665 000,00
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE			
6335	VERSEMENTS LIBERATOIRES OUVRANT DROIT A L'EXONERATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE		2 700,00	2 700,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		9 640,00	9 640,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES		40,00	40,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		8 000,00	8 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1 600,00	1 600,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			1 886 770,00	1 886 770,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		500,00	500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE		500,00	500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		46 828,00	46 828,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		1 800,00	1 800,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		10,00	10,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		3 000,00	3 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT		28 018,00	28 018,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		14 000,00	14 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)		50 000,00	50 000,00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES		50 000,00	50 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			1 984 098,00	1 984 098,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 137,00	7 137,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		590 000,00	590 000,00
6031	VARIATION DES STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES		40 000,00	40 000,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		550 000,00	550 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			597 137,00	597 137,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			597 137,00	597 137,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 581 235,00	2 581 235,00
--	--	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 581 235,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)		4 500,00	4 500,00
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES		4 500,00	4 500,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		2 302 230,00	2 302 230,00
704	TRAVAUX			
706	PRESTATIONS DE SERVICES		104 149,00	104 149,00
707	VENTES DE MARCHANDISES		237 750,00	237 750,00
7083	LOCATIONS DIVERSES		1 960 331,00	1 960 331,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		37 155,00	37 155,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		37 155,00	37 155,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			2 343 885,00	2 343 885,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		51 000,00	51 000,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS			
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
7717	DEGREVEMENTS D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES		51 000,00	51 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			2 394 885,00	2 394 885,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		186 350,00	186 350,00
6031	VARIATION DES STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES		40 000,00	40 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		146 350,00	146 350,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			186 350,00	186 350,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			2 581 235,00	2 581 235,00

+
RESTES A REALISER N-1 (10)
+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
2 581 235,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		67 000,00	67 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		66 000,00	66 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		1 000,00	1 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		280 000,00	280 000,00
2128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES AUTRES TERRAINS			
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		250 000,00	250 000,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		3 750,00	3 750,00
2184	MOBILIER		2 500,00	2 500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 750,00	23 750,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		529 000,00	529 000,00
2312	TERRAINS		15 000,00	15 000,00
2313	CONSTRUCTIONS		5 000,00	5 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		509 000,00	509 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		876 000,00	876 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		0.00	0.00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		876 000,00	876 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		186 350,00	186 350,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		146 350,00	146 350,00
13911	SUBV EQUIPT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		7 061,00	7 061,00
13912	SUBV D'EQUIPEMENT REGIONS		16 340,00	16 340,00
13913	SUBV D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTS		23 110,00	23 110,00
13914	SUBV D'EQUIPEMENT COMMUNES		53 360,00	53 360,00
13917	SUBV EQUIPT BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS		37 299,00	37 299,00
13918	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		9 180,00	9 180,00
	Charges transférées		40 000,00	40 000,00
31	MATIERES PREMIERES		40 000,00	40 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			186 350,00	186 350,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			1 062 350,00	1 062 350,00

+
RESTES A REALISER N-1 (10)
+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
1 062 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		300 000,00	300 000,00
1311	SUBV D'EQUIPEMENT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS			
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS			
1314	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - COMMUNES		300 000,00	300 000,00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		165 213,00	165 213,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		165 213,00	165 213,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	CONSTRUCTIONS			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Total des recettes d'équipement			465 213,00	465 213,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	AUTRES RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières			0.00	0.00
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES			465 213,00	465 213,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 137,00	7 137,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		590 000,00	590 000,00
28033	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'INSERTION		300,00	300,00
2805	AMORT. DES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		6 000,00	6 000,00
28121	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS NUS		50,00	50,00
28125	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS BATIS		51 300,00	51 300,00
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES TERRAINS		300,00	300,00
28131	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS		89 850,00	89 850,00
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		54 200,00	54 200,00
28151	AMORT. DES INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		310 000,00	310 000,00
28153	AMORT. DES INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE		1 000,00	1 000,00
28154	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL INDUSTRIEL		7 600,00	7 600,00
28182	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE TRANSPORT		12 700,00	12 700,00
28183	AMORT. DES MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUE		1 700,00	1 700,00
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER		2 000,00	2 000,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS		13 000,00	13 000,00
31	MATIERES PREMIERES		40 000,00	40 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			597 137,00	597 137,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			597 137,00	597 137,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			1 062 350,00	1 062 350,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 062 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3.1

A3.1-ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov.et dépréciations constituées au 01/01/2016	Montant total des prov.et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Prov.pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)						
des immobilisations...						
des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			155 474,62	155 474,62	0,00	155 474,62
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Créance douteuse Evans		31/12/2008	3 025,60	3 025,60	0,00	3 025,60
Provision pour réparation			152 449,02	152 449,02	0,00	152 449,02
Provision pour risque						
Dépréciations (2)			30 984,00	30 984,00	0,00	30 984,00
des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises...						
des comptes de tiers...		2015	30 984,00	30 984,00		30 984,00
des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			186 458,62	186 458,62	0,00	186 458,62

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		146 350,00	146 350,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		146 350,00	146 350,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	7 061,00	7 061,00
13912	REGIONS	16 340,00	16 340,00
13913	DEPARTEMENTS	23 110,00	23 110,00
13914	COMMUNES	53 360,00	53 360,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FOND STRUCTURELS	37 299,00	37 299,00
13918	AUTRES	9 180,00	9 180,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	146 350,00			146 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		557 137,00	557 137,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		557 137,00	557 137,00
28033	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'INSERTION	300,00	300,00
2805	AMORT. DS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	6 000,00	6 000,00
28121	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS NUS	50,00	50,00
28125	AMORTISSEMENTS DES TERRAINS BATIS	51 300,00	51 300,00
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES TERRAINS	300,00	300,00
28131	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS	89 850,00	89 850,00
28135	AMORT. DS INSTAL. GENERALES, AGENCTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	54 200,00	54 200,00
28151	AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	310 000,00	310 000,00
28153	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	1 000,00	1 000,00
28154	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL INDUSTRIEL	7 600,00	7 600,00
28182	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE	12 700,00	12 700,00
28183	AMORTISSEMENTS DES MATERIELS DE BUREAU ET MATERIELS INFORMATIQUE	1 700,00	1 700,00
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	2 000,00	2 000,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS	13 000,00	13 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 137,00	7 137,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	557 137,00				557 137,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	146 350,00
Ressources propres disponibles (IV)	557 137,00
Solde (V = IV-II)(6)	+410 787,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaire

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L.2311-7 du CGCT)

Article	N° Subvention	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	31427	Fonctionnement	SNSM STATION DE FERMANVILLE	Association	1 009,00
	35466	Fonctionnement	SOUTIEN VOILE SPORTIVE	Association	10 000,00
	33443	Fonctionnement	SNSM URVILLE NACQUEVILLE	Association	1 009,00
	32439	Fonctionnement	YACHT CLUB	Association	16 000,00

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00554

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 06 LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	215 388,00	215 388,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		215 388,00	215 388,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	573 518,00	573 518,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		573 518,00	573 518,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	788 906,00	788 906,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			10 300,00	10 300,00	10 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			25 038,00	25 038,00	25 038,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			36 338,00	36 338,00	36 338,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			37 838,00	37 838,00	37 838,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			177 550,00	177 550,00	177 550,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			177 550,00	177 550,00	177 550,00
	TOTAL			215 388,00	215 388,00	215 388,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		215 388,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	215 388,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			10 930,00	10 930,00	10 930,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			91 440,00	91 440,00	91 440,00
	Total des recettes de gestion des services			102 370,00	102 370,00	102 370,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			102 370,00	102 370,00	102 370,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			113 018,00	113 018,00	113 018,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			113 018,00	113 018,00	113 018,00
	TOTAL			215 388,00	215 388,00	215 388,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		215 388,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	215 388,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	64 532,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			377 500,00	377 500,00	377 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			83 000,00	83 000,00	83 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			460 500,00	460 500,00	460 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			460 500,00	460 500,00	460 500,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			113 018,00	113 018,00	113 018,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			113 018,00	113 018,00	113 018,00
	TOTAL			573 518,00	573 518,00	573 518,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
573 518,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			140 000,00	140 000,00	140 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			255 968,00	255 968,00	255 968,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			395 968,00	395 968,00	395 968,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			395 968,00	395 968,00	395 968,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			177 550,00	177 550,00	177 550,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			177 550,00	177 550,00	177 550,00
	TOTAL			573 518,00	573 518,00	573 518,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
573 518,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	64 532,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 300,00		10 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 038,00		25 038,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00		1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		177 550,00	177 550,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	37 838,00	177 550,00	215 388,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	215 388,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		113 018,00	113 018,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	377 500,00		377 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	83 000,00		83 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
31	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	460 500,00	113 018,00	573 518,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	573 518,00
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	10 930,00		10 930,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	91 440,00		91 440,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		113 018,00	113 018,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		102 370,00	113 018,00	215 388,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	215 388,00
---	----------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	140 000,00		140 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	255 968,00		255 968,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		177 550,00	177 550,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
31	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		395 968,00	177 550,00	573 518,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	573 518,00
---	----------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		10 300,00	10 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		3 300,00	3 300,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS		4 000,00	4 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION		2 000,00	2 000,00
618	DIVERS		1 000,00	1 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		25 038,00	25 038,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		25 038,00	25 038,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 000,00	1 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			36 338,00	36 338,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		1 500,00	1 500,00
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		500,00	500,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 000,00	1 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			37 838,00	37 838,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		177 550,00	177 550,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		177 550,00	177 550,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			177 550,00	177 550,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			177 550,00	177 550,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	215 388,00	215 388,00
--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (13)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	215 388,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES		10 930,00	10 930,00
704	TRAVAUX		2 830,00	2 830,00
7083	LOCATIONS DIVERSES		8 100,00	8 100,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		91 440,00	91 440,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		91 440,00	91 440,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			102 370,00	102 370,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			102 370,00	102 370,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)</i>		113 018,00	113 018,00
777	<i>QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE</i>		113 018,00	113 018,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			113 018,00	113 018,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		215 388,00	215 388,00
--	--	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	-
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	215 388,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		377 500,00	377 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES		377 500,00	377 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		83 000,00	83 000,00
2313	CONSTRUCTIONS		83 000,00	83 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		460 500,00	460 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		460 500,00	460 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		113 018,00	113 018,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		113 018,00	113 018,00
13911	SUBV EQUIPT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		31 942,00	31 942,00
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS		24 182,00	24 182,00
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTS		19 398,00	19 398,00
13914	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT COMMUNES		6 072,00	6 072,00
13917	SUBV EQUIPT BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FOND STRUCTURELS		31 424,00	31 424,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			113 018,00	113 018,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		573 518,00	573 518,00
--	--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	573 518,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		140 000,00	140 000,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		140 000,00	140 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		255 968,00	255 968,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		255 968,00	255 968,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		395 968,00	395 968,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		395 968,00	395 968,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		177 550,00	177 550,00
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES TERRAINS		17 405,00	17 405,00
28138	AMORTISSEMENTS DES AUTRES CONSTRUCTIONS		153 918,00	153 918,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS		6 227,00	6 227,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			177 550,00	177 550,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			177 550,00	177 550,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			573 518,00	573 518,00
---	--	--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	573 518,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1

A3.1-ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov.et dépréciations constituées au 01/01/16	Montant total des prov.et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Prov.pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)						
des immobilisations...						
des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)			2 351,00	2 351,00		2 351,00
des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises...						
des comptes de tiers...		2015	2 351,00	2 351,00		2 351,00
des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			2 351,00	2 351,00		2 351,00

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		113 018,00	113 018,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		113 018,00	113 018,00
13911	SUBV EQUIPT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	31 942,00	31 942,00
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	24 182,00	24 182,00
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	19 398,00	19 398,00
13914	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT COMMUNES	6 072,00	6 072,00
13917	SUBV EQUIPT BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	31 424,00	31 424,00
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	113 018,00		113 018,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		177 550,00	177 550,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		177 550,00	177 550,00
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES TERRAINS	17 405,00	17 405,00
28138	AMORTISS. DES AUTRES CONSTRUCTIONS	153 918,00	153 918,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS	6 227,00	6 227,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	177 550,00				177 550,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	113 018,00
Ressources propres disponibles (IV)	177 550,00
Solde (V = IV-II)(6)	+64 532,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00562

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 07 PARKING

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	339 995,00	339 995,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		339 995,00	339 995,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	133 500,00	133 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		133 500,00	133 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		473 495,00	473 495,00
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			137 895,00	137 895,00	137 895,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			100 000,00	100 000,00	100 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			400,00	400,00	400,00
	Total des dépenses de gestion des services			238 295,00	238 295,00	238 295,00
66	CHARGES FINANCIERES			1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			700,00	700,00	700,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			239 995,00	239 995,00	239 995,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL			339 995,00	339 995,00	339 995,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

339 995,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			306 995,00	306 995,00	306 995,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			306 995,00	306 995,00	306 995,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			306 995,00	306 995,00	306 995,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			33 000,00	33 000,00	33 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			33 000,00	33 000,00	33 000,00
	TOTAL			339 995,00	339 995,00	339 995,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

339 995,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	67 000,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			500,00	500,00	500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			95 000,00	95 000,00	95 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			100 500,00	100 500,00	100 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			100 500,00	100 500,00	100 500,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			33 000,00	33 000,00	33 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			33 000,00	33 000,00	33 000,00
	TOTAL			133 500,00	133 500,00	133 500,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
133 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			33 500,00	33 500,00	33 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			33 500,00	33 500,00	33 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			33 500,00	33 500,00	33 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL			133 500,00	133 500,00	133 500,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
133 500,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	67 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	137 895,00		137 895,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000,00		100 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	400,00		400,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00		700,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		100 000,00	100 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		239 995,00	100 000,00	339 995,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	339 995,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		33 000,00	33 000,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	500,00		500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	5 000,00		5 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	95 000,00		95 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
31	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		100 500,00	33 000,00	133 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	133 500,00
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	306 995,00		306 995,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		33 000,00	33 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	306 995,00	33 000,00	339 995,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	339 995,00
---	----------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	33 500,00		33 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		100 000,00	100 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
31	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	Recettes d'investissement - Total	33 500,00	100 000,00	133 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	133 500,00
---	----------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		137 895,00	137 895,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)		20 765,00	20 765,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		2 000,00	2 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		400,00	400,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		15 300,00	15 300,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		5 000,00	5 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS		5 000,00	5 000,00
6156	MAINTENANCE		48 500,00	48 500,00
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES			
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION		5 300,00	5 300,00
618	DIVERS		800,00	800,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		7 330,00	7 330,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		2 500,00	2 500,00
63512	TAXES FONCIERES		25 000,00	25 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		100 000,00	100 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		100 000,00	100 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		400,00	400,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES		400,00	400,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			238 295,00	238 295,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		1 000,00	1 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		1 000,00	1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		700,00	700,00
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		200,00	200,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		500,00	500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			239 995,00	239 995,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		100 000,00	100 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			100 000,00	100 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			100 000,00	100 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		339 995,00	339 995,00
--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	339 995,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES		306 995,00	306 995,00
7083	LOCATIONS DIVERSES		306 995,00	306 995,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		306 995,00	306 995,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		306 995,00	306 995,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		33 000,00	33 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		33 000,00	33 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			33 000,00	33 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			339 995,00	339 995,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	339 995,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		500,00	500,00
2033	FRAIS D'INSERTION		500,00	500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		5 000,00	5 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		95 000,00	95 000,00
2313	CONSTRUCTIONS		50 000,00	50 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		45 000,00	45 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		100 500,00	100 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		100 500,00	100 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)</i>		33 000,00	33 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		33 000,00	33 000,00
13914	COMMUNES		33 000,00	33 000,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES (9)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			33 000,00	33 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			133 500,00	133 500,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	133 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		33 500,00	33 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		33 500,00	33 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement			33 500,00	33 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières				
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES			33 500,00	33 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		100 000,00	100 000,00
2805	AMORT. DES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		1 330,00	1 330,00
28131	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS		32 340,00	32 340,00
28135	AMORT. DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		24 020,00	24 020,00
28153	AMORT. DES INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE		36 910,00	36 910,00
28183	AMORT.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		600,00	600,00
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER		1 000,00	1 000,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS		3 800,00	3 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			100 000,00	100 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			100 000,00	100 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			133 500,00	133 500,00
---	--	--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	133 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																																												
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M4 :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'étude non suivis de réalisation	5 ans																																																													
.Voitures neuves	8 ans																																																													
.Voitures d'occasion	4 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																													
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																													
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																													
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																													
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																													
.Matériel classique	10 ans																																																													
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																													
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																													
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																													
.Coffre-fort	30 ans																																																													
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																													
.Equipements de cuisine	15 ans																																																													
.Equipements sportifs	15 ans																																																													
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																													
.Plantations	20 ans																																																													
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																													
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																													
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																													
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																													
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																													
.Installations de voirie	30 ans																																																													
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																													
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																													
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																													
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 30%; text-align: right;">Durée :</td> </tr> <tr> <td>.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																													
.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																													
CHARGES A REPARTIR																																																														
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3.1

A3.1-ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov.et dépréciations constituées au 01/01/16	Montant total des prov.et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Prov.pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)						
des immobilisations...						
des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)			1 859,00	1 859,00		1 859,00
des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises...						
des comptes de tiers...		2015	1 859,00	1 859,00		1 859,00
des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			1 859,00	1 859,00		1 859,00

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		33 000,00	33 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 000,00	33 000,00
13914	COMMUNES	33 000,00	33 000,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 000,00			33 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		100 000,00	100 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		100 000,00	100 000,00
2805	AMORTISSEMENTS DES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	1 330,00	1 330,00
28131	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS	32 340,00	32 340,00
28135	AMORT. INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	24 020,00	24 020,00
28153	AMORT. INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	36 910,00	36 910,00
28183	AMORTISSEMENTS DES MATERIELS DE BUREAU ET MATERIELS INFORMATIQUE	600,00	600,00
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	1 000,00	1 000,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS	3 800,00	3 800,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	100 000,00				100 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	33 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	100 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	+67 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00570

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 08 ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.

- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	297 268,00	297 268,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		297 268,00	297 268,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	990 500,00	990 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		990 500,00	990 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 287 768,00	1 287 768,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			133 518,00	133 518,00	133 518,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			5 900,00	5 900,00	5 900,00
	Total des dépenses de gestion des services			139 418,00	139 418,00	139 418,00
66	CHARGES FINANCIERES			22 500,00	22 500,00	22 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			3 350,00	3 350,00	3 350,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			165 268,00	165 268,00	165 268,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			12 000,00	12 000,00	12 000,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			132 000,00	132 000,00	132 000,00
	TOTAL			297 268,00	297 268,00	297 268,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	297 268,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			223 768,00	223 768,00	223 768,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			42 000,00	42 000,00	42 000,00
	Total des recettes de gestion des services			265 768,00	265 768,00	265 768,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			265 768,00	265 768,00	265 768,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			31 500,00	31 500,00	31 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			31 500,00	31 500,00	31 500,00
	TOTAL			297 268,00	297 268,00	297 268,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	297 268,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	100 500,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			21 000,00	21 000,00	21 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			830 000,00	830 000,00	830 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			861 000,00	861 000,00	861 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			98 000,00	98 000,00	98 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			98 000,00	98 000,00	98 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			959 000,00	959 000,00	959 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			31 500,00	31 500,00	31 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			31 500,00	31 500,00	31 500,00
	TOTAL			990 500,00	990 500,00	990 500,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
990 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			400 000,00	400 000,00	400 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			458 500,00	458 500,00	458 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			858 500,00	858 500,00	858 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières			0.00	0.00	0.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			858 500,00	858 500,00	858 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			12 000,00	12 000,00	12 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			120 000,00	120 000,00	120 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			132 000,00	132 000,00	132 000,00
	TOTAL			990 500,00	990 500,00	990 500,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
990 500,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	100 500,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	133 518,00		133 518,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 900,00		5 900,00
66	CHARGES FINANCIERES	22 500,00		22 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 350,00		3 350,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		120 000,00	120 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		12 000,00	12 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		165 268,00	132 000,00	297 268,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	297 268,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		31 500,00	31 500,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	98 000,00		98 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	21 000,00		21 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	10 000,00		10 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	830 000,00		830 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
31	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		959 000,00	31 500,00	990 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	990 500,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	223 768,00		223 768,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 000,00		42 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		31 500,00	31 500,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		265 768,00	31 500,00	297 268,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	297 268,00
---	----------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	400 000,00		400 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	458 500,00		458 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		120 000,00	120 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
31	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		12 000,00	12 000,00
Recettes d'investissement - Total		858 500,00	132 000,00	990 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	990 500,00
---	----------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		133 518,00	133 518,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)		16 265,00	16 265,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		2 000,00	2 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS		54 000,00	54 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		785,00	785,00
6156	MAINTENANCE		2 200,00	2 200,00
6161	PRIME D'ASSURANCES MULTIRISQUES		1 800,00	1 800,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		23 468,00	23 468,00
63512	TAXES FONCIERES		33 000,00	33 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 900,00	5 900,00
6542	CREANCES ETEINTES		5 000,00	5 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		900,00	900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			139 418,00	139 418,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		22 500,00	22 500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		13 000,00	13 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		9 500,00	9 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		3 350,00	3 350,00
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		350,00	350,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		3 000,00	3 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			165 268,00	165 268,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 000,00	12 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		120 000,00	120 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		120 000,00	120 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			132 000,00	132 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			132 000,00	132 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		297 268,00	297 268,00
--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	297 268,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	20 800,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		223 768,00	223 768,00
7083	LOCATIONS DIVERSES		223 768,00	223 768,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		42 000,00	42 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		42 000,00	42 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			265 768,00	265 768,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			265 768,00	265 768,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)</i>		31 500,00	31 500,00
777	<i>QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE</i>		31 500,00	31 500,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			31 500,00	31 500,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		297 268,00	297 268,00
--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)		
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		297 268,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		21 000,00	21 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		20 000,00	20 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		1 000,00	1 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		10 000,00	10 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000,00	10 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		830 000,00	830 000,00
2313	CONSTRUCTIONS		830 000,00	830 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		861 000,00	861 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		98 000,00	98 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		93 000,00	93 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		5 000,00	5 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		98 000,00	98 000,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		959 000,00	959 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		31 500,00	31 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		31 500,00	31 500,00
13913	DEPARTEMENTS		10 800,00	10 800,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS		20 700,00	20 700,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			31 500,00	31 500,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		990 500,00	990 500,00
--	--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	990 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		400 000,00	400 000,00
1311	SUBVENTION D'EQUIPEMENT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		400 000,00	400 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		458 500,00	458 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		458 500,00	458 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		858 500,00	858 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		858 500,00	858 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		12 000,00	12 000,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		120 000,00	120 000,00
28131	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS		110 000,00	110 000,00
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		6 000,00	6 000,00
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER		1 000,00	1 000,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS		3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			132 000,00	132 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			132 000,00	132 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			990 500,00	990 500,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				990 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 527 563,69									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 527 563,69									
1000031 / 1035487	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	06/07/2004	06/12/2004	01/08/2005	877 563,69	V	LEP	4,17	2,71	EUR	A	C	N	A-1
1000032 / 1128642	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	03/12/2008	15/12/2008	01/01/2010	650 000,00	V	LEP	4,53	2,49	EUR	A	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					1 527 563,69									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		791 403,46					90 601,34	11 479,34	0,00	7 668,34
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		791 403,46					90 601,34	11 479,34	0,00	7 668,34
1000031 / 1035487	N	0,00		394 903,71	8,58	V	LEP	1,20	43 878,18	4 738,84	0,00	1 738,66
1000032 / 1128642	N	0,00		396 499,75	8,00	V	LEP	1,70	46 723,16	6 740,50	0,00	5 929,68
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		791 403,46					90 601,34	11 479,34	0,00	7 668,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales;

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	791 403,46 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																																										
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC M4 : Catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;">.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">Durée : 5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	.Frais d'étude non suivis de réalisation	Durée : 5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
.Frais d'étude non suivis de réalisation	Durée : 5 ans																																																											
.Voitures neuves	8 ans																																																											
.Voitures d'occasion	4 ans																																																											
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																											
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																											
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																											
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																											
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																											
.Matériel classique	10 ans																																																											
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																											
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																											
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																											
.Coffre-fort	30 ans																																																											
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																											
.Equipements de cuisine	15 ans																																																											
.Equipements sportifs	15 ans																																																											
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																											
.Plantations	20 ans																																																											
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																											
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																											
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																											
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																											
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																											
.Installations de voirie	30 ans																																																											
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																											
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																											
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> Si oui : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;">Catégories de biens amortis :</td> <td style="text-align: right;">Durée :</td> </tr> </table>	Catégories de biens amortis :	Durée :																																																									
Catégories de biens amortis :	Durée :																																																											
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																										
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1

A3.1-ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov.et dépréciations constituées au 01/01/2016	Montant total des prov.et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Prov.pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)						
des immobilisations...						
des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges...						
Provisions pour pertes de change...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Dépréciations (2)			16 566,00	16 566,00		16 566,00
des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises...						
des comptes de tiers...		2015	16 566,00	16 566,00		16 566,00
des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			16 566,00	16 566,00		16 566,00
(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée ;						
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		124 500,00	124 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		93 000,00	93 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	93 000,00	93 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		31 500,00	31 500,00
13913	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	10 800,00	10 800,00
13917	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	20 700,00	20 700,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	124 500,00			124 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		132 000,00	132 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		132 000,00	132 000,00
28131	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS	110 000,00	110 000,00
28135	AMORT. INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMETS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	6 000,00	6 000,00
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	1 000,00	1 000,00
28188	AUTRES AMORTISSEMENTS	3 000,00	3 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	12 000,00	12 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	132 000,00				132 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	124 500,00
Ressources propres disponibles (IV)	132 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	+7 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00588

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 09 EAU

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 755 745,00	8 755 745,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 755 745,00	8 755 745,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 300 353,00	2 300 353,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 300 353,00	2 300 353,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 056 098,00	11 056 098,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			2 118 519,00	2 118 519,00	2 118 519,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			2 180 967,00	2 180 967,00	2 180 967,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			1 891 000,00	1 891 000,00	1 891 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			6 240 486,00	6 240 486,00	6 240 486,00
66	CHARGES FINANCIERES			154 304,00	154 304,00	154 304,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			160 640,00	160 640,00	160 640,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			6 555 430,00	6 555 430,00	6 555 430,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			743 721,00	743 721,00	743 721,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			1 456 594,00	1 456 594,00	1 456 594,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			2 200 315,00	2 200 315,00	2 200 315,00
	TOTAL			8 755 745,00	8 755 745,00	8 755 745,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 755 745,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			8 374 250,00	8 374 250,00	8 374 250,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			18 800,00	18 800,00	18 800,00
	Total des recettes de gestion des services			8 393 050,00	8 393 050,00	8 393 050,00
76	PRODUITS FINANCIERS			3 697,00	3 697,00	3 697,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			75 640,00	75 640,00	75 640,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			8 472 387,00	8 472 387,00	8 472 387,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			283 358,00	283 358,00	283 358,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			283 358,00	283 358,00	283 358,00
	TOTAL			8 755 745,00	8 755 745,00	8 755 745,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 755 745,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	1 916 957,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			43 631,00	43 631,00	43 631,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			222 020,00	222 020,00	222 020,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 242 690,00	1 242 690,00	1 242 690,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			1 508 341,00	1 508 341,00	1 508 341,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			487 094,00	487 094,00	487 094,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			487 094,00	487 094,00	487 094,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			1 995 435,00	1 995 435,00	1 995 435,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			283 358,00	283 358,00	283 358,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			21 560,00	21 560,00	21 560,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			304 918,00	304 918,00	304 918,00
	TOTAL			2 300 353,00	2 300 353,00	2 300 353,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
2 300 353,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			78 478,00	78 478,00	78 478,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			78 478,00	78 478,00	78 478,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			78 478,00	78 478,00	78 478,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			743 721,00	743 721,00	743 721,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			1 456 594,00	1 456 594,00	1 456 594,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			21 560,00	21 560,00	21 560,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			2 221 875,00	2 221 875,00	2 221 875,00
	TOTAL			2 300 353,00	2 300 353,00	2 300 353,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
2 300 353,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	1 916 957,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 118 519,00		2 118 519,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 180 967,00		2 180 967,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 891 000,00		1 891 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00		50 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	154 304,00		154 304,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	160 640,00		160 640,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		743 721,00	743 721,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		1 456 594,00	1 456 594,00
Dépenses d'exploitation - Total		6 555 430,00	2 200 315,00	8 755 745,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 755 745,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		283 358,00	283 358,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	487 094,00		487 094,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	43 631,00		43 631,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	222 020,00		222 020,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 242 690,00	21 560,00	1 264 250,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 995 435,00	304 918,00	2 300 353,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 300 353,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	8 374 250,00		8 374 250,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 800,00		18 800,00
76	PRODUITS FINANCIERS	3 697,00		3 697,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 640,00		75 640,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		283 358,00	283 358,00
Recettes d'exploitation - Total		8 472 387,00	283 358,00	8 755 745,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 755 745,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	78 478,00		78 478,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		21 560,00	21 560,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 430 877,00	1 430 877,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		25 717,00	25 717,00
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		743 721,00	743 721,00
Recettes d'investissement - Total		78 478,00	2 221 875,00	2 300 353,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 300 353,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		2 118 519,00	2 118 519,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN		500,00	500,00
605	ACHAT D'EAU		12 000,00	12 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES		310 000,00	310 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT		280 000,00	280 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		7 000,00	7 000,00
6066	CARBURANTS		38 000,00	38 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		169 700,00	169 700,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE		50 000,00	50 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		11 000,00	11 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES		1 000,00	1 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS			
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		164 040,00	164 040,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT		7 500,00	7 500,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		16 000,00	16 000,00
6156	MAINTENANCE		3 700,00	3 700,00
6161	MULTIRISQUES		4 655,00	4 655,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION			
6168	AUTRES		15 819,00	15 819,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		90 000,00	90 000,00
618	DIVERS		3 250,00	3 250,00
6226	HONORAIRES		10 500,00	10 500,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		1 000,00	1 000,00
6228	DIVERS		4 500,00	4 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		3 500,00	3 500,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS			
6238	DIVERS			
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS		500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		6 500,00	6 500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		108,00	108,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		1 436,00	1 436,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE		194 010,00	194 010,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX			
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		433 821,00	433 821,00
6288	AUTRES		12 980,00	12 980,00
63512	TAXES FONCIERES		3 550,00	3 550,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		1 600,00	1 600,00
6356	REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL		100,00	100,00
6371	REDEVANCE VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU AU TITRE DES PRELEVEMENTS D'EAU		250 000,00	250 000,00
6373	LIBELLE A MODIFIER			
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES		250,00	250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 180 967,00	2 180 967,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		2 180 967,00	2 180 967,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)		1 891 000,00	1 891 000,00
701249	REVERSEMENT AESN REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE		811 000,00	811 000,00
706129	REVERSEMENT AESN REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE		1 080 000,00	1 080 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		50 000,00	50 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		30 000,00	30 000,00
6542	CREANCES ETEINTES		20 000,00	20 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			6 240 486,00	6 240 486,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		154 304,00	154 304,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		105 067,00	105 067,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-747,00	-747,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES		49 984,00	49 984,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		160 640,00	160 640,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		1 000,00	1 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		64 000,00	64 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT		20 000,00	20 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT		75 640,00	75 640,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			6 555 430,00	6 555 430,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		743 721,00	743 721,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		1 456 594,00	1 456 594,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT			
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		1 430 877,00	1 430 877,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR		25 717,00	25 717,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			2 200 315,00	2 200 315,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			2 200 315,00	2 200 315,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			8 755 745,00	8 755 745,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 755 745,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 312,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 059,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 747,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		8 374 250,00	8 374 250,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES		5 762 000,00	5 762 000,00
70123	CONTRE VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT		250 000,00	250 000,00
701241	REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE		811 000,00	811 000,00
704	TRAVAUX		88 250,00	88 250,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE		1 080 000,00	1 080 000,00
7064	LOCATION DE COMPTEURS		383 000,00	383 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES			
7071	COMPTEURS			
7083	LOCATIONS DIVERSES			
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		18 800,00	18 800,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		18 800,00	18 800,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			8 393 050,00	8 393 050,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)		3 697,00	3 697,00
7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		3 697,00	3 697,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		75 640,00	75 640,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS			
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
7717	DEGREVEMENTS D'IMPOTS			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		75 640,00	75 640,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF			
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			8 472 387,00	8 472 387,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		283 358,00	283 358,00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN			
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		283 358,00	283 358,00
7811	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			
791	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			283 358,00	283 358,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 755 745,00	8 755 745,00
--	--	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 755 745,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		43 631,00	43 631,00
2031	FRAIS D'ETUDES		15 000,00	15 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		7 000,00	7 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES		21 631,00	21 631,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		222 020,00	222 020,00
2111	TERRAINS NUS			
2115	TERRAINS BATIS			
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL		29 200,00	29 200,00
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL			
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION		110 000,00	110 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		80 870,00	80 870,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		1 450,00	1 450,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		500,00	500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		1 242 690,00	1 242 690,00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION		123 190,00	123 190,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		1 119 500,00	1 119 500,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		1 508 341,00	1 508 341,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU			
13118	SUBVENTIONS ANRU			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		487 094,00	487 094,00
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		150 000,00	150 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		93 814,00	93 814,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT		135 119,00	135 119,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
1681	AUTRES EMPRUNTS		108 161,00	108 161,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		487 094,00	487 094,00

[...](6)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES			1 995 435,00	1 995 435,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		283 358,00	283 358,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		283 358,00	283 358,00
139111	AGENCE DE L'EAU		283 358,00	283 358,00
13912	REGIONS			
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
28154	MATERIEL INDUSTRIEL			
	<i>Charges transférées</i>			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
4818	CHARGES A ETALER			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		21 560,00	21 560,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES			
2111	TERRAINS NUS			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		21 560,00	21 560,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		304 918,00	304 918,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 300 353,00	2 300 353,00
--	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 300 353,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU			
13118	SUBVENTIONS ANRU			
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS			
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS			
1315	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		78 478,00	78 478,00
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
1641			78 478,00	78 478,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
1681	AUTRES EMPRUNTS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Total des recettes d'équipement			78 478,00	78 478,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1064	RESERVES REGLEMENTEES			
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières				
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES			78 478,00	78 478,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		743 721,00	743 721,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		1 456 594,00	1 456 594,00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES			
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)			
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)			
1641	EMPRUNTS EN EUROS			
2111	TERRAINS NUS			
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
21351	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		1 084,00	1 084,00
28033	FRAIS D'INSERTION		3 498,00	3 498,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		11 893,00	11 893,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS		13 017,00	13 017,00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		608 633,00	608 633,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL		65 904,00	65 904,00
281561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE DISTRIBUTION DE L'EAU		64 989,00	64 989,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		43 216,00	43 216,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		9 553,00	9 553,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		4 813,00	4 813,00
28188	AUTRES		469,00	469,00
4818	CHARGES A ETALER		25 717,00	25 717,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			2 200 315,00	2 200 315,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)		21 560,00	21 560,00
2031	FRAIS D'ETUDES			
2033	FRAIS D'INSERTION			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21 560,00	21 560,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			2 221 875,00	2 221 875,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			2 300 353,00	2 300 353,00
RESTES A REALISER N-1 (9)				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 300 353,00	2 300 353,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 000 000,00									
2 / FR0010145789	ABN AMRO	26/10/2004	01/12/2004	22/12/2005	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,34	2,06	EUR	A	C	N	A-1
4 / FR0010257790	HSBC CCF	01/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,78	1,97	EUR	A	C	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					5 055 432,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 055 432,00									
21466 / 0288342/001	CAISSE FR DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2010	03/08/2010	01/12/2010	55 432,00	F		2,36	2,38	EUR	T	P	N	A-1
90102 / 0279841/002	CAISSE FR DE FINANCEMENT LOCAL	29/10/2008	12/10/2011	01/02/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,78	0,43	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					3 000 000,00									
80006 / OCLT16122	SOCIETE GENERALE	22/12/2005	17/09/2007	17/09/2008	3 000 000,00	F		4,61	4,68	EUR	M	P	N	A-1
165 Depots et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					1 417 920,50									
1681 Autres emprunts (Total)					1 417 920,50									
21430 / 9821161	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	12/06/1998	27/05/2004	27/05/2005	213 429,50	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21449 / 01 33110	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	31/08/2001	17/01/2007	17/01/2008	604 491,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
21450 / 06 491400	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/11/2006	24/01/2007	24/01/2008	300 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21452 / 06491401	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/11/2006	03/05/2007	03/05/2008	180 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21454 / 06 491402	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	16/07/2008	16/07/2008	16/07/2009	120 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					9 473 352,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		3 000 000,00		1 400 000,00					150 000,00	53 684,18	3 697,06	102,88
2 / FR0010145789	O	2 000 000,00	A-1	900 000,00	8,97	F		3,50	100 000,00	34 404,00	2 379,00	46,86
4 / FR0010257790	O	1 000 000,00	A-1	500 000,00	9,95	F		3,54	50 000,00	19 280,18	1 318,06	56,02
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		3 806 521,42					228 931,70	101 365,40	0,00	4 208,39
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 692 584,39					93 813,49	5 978,25	0,00	878,24
21466 / 0288342/001	N	0,00		38 212,02	9,67	F		2,36	3 528,11	870,73	0,00	65,94
90102 / 0279841/002	N	0,00		1 654 372,37	15,83	V	EURIBOR03M	0,31	90 285,38	5 107,52	0,00	812,30
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		2 113 937,03					135 118,21	95 387,15	0,00	3 330,15
80006 / OCLT16122	N	0,00		2 113 937,03	11,71	F		4,51	135 118,21	95 387,15	0,00	3 330,15
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		507 282,81					108 160,06	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		507 282,81					108 160,06	0,00	0,00	0,00
21430 / 9821161	N	0,00		17 785,81	0,40	F		0,00	17 785,81	0,00	0,00	0,00
21449 / 01 33110	N	0,00		201 497,00	3,04	F		0,00	50 374,25	0,00	0,00	0,00
21450 / 06 491400	N	0,00		140 000,00	6,06	F		0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
21452 / 06491401	N	0,00		84 000,00	6,34	F		0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
21454 / 06 491402	N	0,00		64 000,00	7,54	F		0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00		5 713 804,23					487 091,76	155 049,58	3 697,06	4 311,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	5 713 804,23 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2016	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 400 000,00					3 000 000,00				0,00	0,00	0,00
4-673255M	4-FR0010257790	500 000,00	13/12/2025	NATIXIS	SWAP	TAUX	1 000 000,00	13/12/2005	13/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
2-612196M	2-FR0010145789	900 000,00	22/12/2024	NATIXIS	SWAP	TAUX	2 000 000,00	22/12/2005	22/12/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total)(2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 400 000,00					3 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						843 573,63	541 157,34		
4-673255M	4-FR0010257790		3,54	EURIBOR12M	0,26	296 659,77	188 412,38	A-1	A-1
2-612196M	2-FR0010145789		3,50	EURIBOR12M	0,26	546 913,86	352 744,96	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total)(2)						0,00	0,00		
TOTAL						843 573,63	541 157,34		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <p>M 49 :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Réseau d'assainissement 80 ans .Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) <ul style="list-style-type: none"> -ouvrages lourds (agglomérations importantes) 60 ans -ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc 30 ans .Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau 60 ans .Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation 15 ans .Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) 8 ans .Bâtiments durables en fonction du type de construction 60 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Mobilier de bureau <ul style="list-style-type: none"> -fauteuils, chaises 10 ans -bureaux, armoires, rayonnages, etc 15 ans .Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillage 10 ans .Copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 4 ans .Matériel informatique 5 ans .Véhicules de transport légers 5 ans .Véhicules lourds 10 ans .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Frais d'établissement 5 ans .Frais de recherche et de développement 5 ans .Logiciels 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges			48 243,08	48 243,08		48 243,08
contentieux		20/12/2012	40 000,00	40 000,00		40 000,00
créances douteuses		20/12/2012	8 243,08	8 243,08		8 243,08

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		770 452,00	770 452,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		487 094,00	487 094,00
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	150 000,00	150 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	93 814,00	93 814,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	135 119,00	135 119,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	108 161,00	108 161,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		283 358,00	283 358,00
139111	AGENCE DE L'EAU	283 358,00	283 358,00
13912	REGIONS		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	770 452,00			770 452,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 200 315,00	2 200 315,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 200 315,00	2 200 315,00
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)		
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	1 084,00	1 084,00
28033	FRAIS D'INSERTION	3 498,00	3 498,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	11 893,00	11 893,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	603 808,00	603 808,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	13 017,00	13 017,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	608 633,00	608 633,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	65 904,00	65 904,00
281561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE DISTRIBUTION DE L'EAU	64 989,00	64 989,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 216,00	43 216,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 553,00	9 553,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	4 813,00	4 813,00
28188	AUTRES	469,00	469,00
4818	CHARGES A ETALER	25 717,00	25 717,00
021	Virement de la section d'exploitation	743 721,00	743 721,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				2 200 315,00

Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)
770 452,00
Ressources propres disponibles (IV)
2 200 315,00
Solde (V = IV-II)(6)
1 429 863,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	exercice	Durée de l'étalement	date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (III)	Solde (1)
Assurance dommage ouvrage POST	01/01/2008	10	16/11/2006	5 965,45	4 175,78	596,54	1 193,13
Produits de traitement CAG usine des eaux	01/01/2015	4		100 476,50	25 119,13	25 119,13	50 238,24
				106 441,95	29 294,91	25 715,67	51 431,37

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP				
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Crédits de paiement restant à inscrire sur l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017) (3)
Dépenses	921 985,50		921 985,50	830 336,41	37 123,00	54 526,09		
ATTRACT.02 2015 1 ATTRACTIVITE COEUR HISTORIQUE CHBG OCT	122 000,00		122 000,00	76 138,73		45 861,27		
POST 02 2015 1 CONST. IMMEUBLE POST	799 985,50		799 985,50	754 197,68	37 123,00	8 664,82		
Recettes								

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00596

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 10 ASSAINISSEMENT

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 801 098,00	7 801 098,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 801 098,00	7 801 098,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 783 349,00	2 783 349,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 783 349,00	2 783 349,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 584 447,00	10 584 447,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			2 092 845,00	2 092 845,00	2 092 845,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			2 298 792,00	2 298 792,00	2 298 792,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			28 000,00	28 000,00	28 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			4 419 637,00	4 419 637,00	4 419 637,00
66	CHARGES FINANCIERES			98 166,00	98 166,00	98 166,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			551 300,00	551 300,00	551 300,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES			63 423,00	63 423,00	63 423,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation			5 132 526,00	5 132 526,00	5 132 526,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			593 463,00	593 463,00	593 463,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			2 075 109,00	2 075 109,00	2 075 109,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			2 668 572,00	2 668 572,00	2 668 572,00
	TOTAL			7 801 098,00	7 801 098,00	7 801 098,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		7 801 098,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 801 098,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			5 854 335,00	5 854 335,00	5 854 335,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 053 000,00	1 053 000,00	1 053 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			6 907 335,00	6 907 335,00	6 907 335,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			465 000,00	465 000,00	465 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			7 372 335,00	7 372 335,00	7 372 335,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			428 763,00	428 763,00	428 763,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			428 763,00	428 763,00	428 763,00
	TOTAL			7 801 098,00	7 801 098,00	7 801 098,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		7 801 098,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 801 098,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 239 809,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			43 250,00	43 250,00	43 250,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			301 151,00	301 151,00	301 151,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 111 089,00	1 111 089,00	1 111 089,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			1 455 490,00	1 455 490,00	1 455 490,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			3 312,00	3 312,00	3 312,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			826 988,00	826 988,00	826 988,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			830 300,00	830 300,00	830 300,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			2 285 790,00	2 285 790,00	2 285 790,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			428 763,00	428 763,00	428 763,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			68 796,00	68 796,00	68 796,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			497 559,00	497 559,00	497 559,00
	TOTAL			2 783 349,00	2 783 349,00	2 783 349,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 783 349,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			45 981,00	45 981,00	45 981,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			45 981,00	45 981,00	45 981,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			45 981,00	45 981,00	45 981,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			593 463,00	593 463,00	593 463,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			2 075 109,00	2 075 109,00	2 075 109,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			68 796,00	68 796,00	68 796,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			2 737 368,00	2 737 368,00	2 737 368,00
	TOTAL			2 783 349,00	2 783 349,00	2 783 349,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 783 349,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 239 809,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 092 845,00		2 092 845,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 298 792,00		2 298 792,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00		28 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	98 166,00		98 166,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	551 300,00		551 300,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		2 075 109,00	2 075 109,00
022	DEPENSES IMPREVUES	63 423,00		63 423,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		593 463,00	593 463,00
Dépenses d'exploitation - Total		5 132 526,00	2 668 572,00	7 801 098,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 801 098,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 312,00	428 763,00	432 075,00
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	826 988,00		826 988,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	43 250,00		43 250,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	301 151,00		301 151,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 111 089,00	68 796,00	1 179 885,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 285 790,00	497 559,00	2 783 349,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 783 349,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 854 335,00		5 854 335,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 053 000,00		1 053 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	465 000,00		465 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		428 763,00	428 763,00
Recettes d'exploitation - Total		7 372 335,00	428 763,00	7 801 098,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 801 098,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	45 981,00		45 981,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		68 796,00	68 796,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 074 512,00	2 074 512,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		597,00	597,00
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		593 463,00	593 463,00
Recettes d'investissement - Total		45 981,00	2 737 368,00	2 783 349,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 783 349,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		2 092 845,00	2 092 845,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN		500,00	500,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES		870 000,00	870 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT		200 000,00	200 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		8 500,00	8 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		7 300,00	7 300,00
6066	CARBURANTS		72 750,00	72 750,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		196 600,00	196 600,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE		100 000,00	100 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		3 000,00	3 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES		4 000,00	4 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS			
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		158 000,00	158 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT		15 000,00	15 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		10 000,00	10 000,00
6156	MAINTENANCE		3 700,00	3 700,00
6161	MULTIRISQUES		1 609,00	1 609,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION			
6168	AUTRES		21 361,00	21 361,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		15 000,00	15 000,00
618	DIVERS		3 250,00	3 250,00
6226	HONORAIRES		6 500,00	6 500,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		500,00	500,00
6228	DIVERS		8 500,00	8 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		3 500,00	3 500,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS		500,00	500,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		11 000,00	11 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		1 436,00	1 436,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		364 139,00	364 139,00
6288	AUTRES		1 000,00	1 000,00
63512	TAXES FONCIERES		850,00	850,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		3 000,00	3 000,00
6356	REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL			
6358	AUTRES DROITS		600,00	600,00
6374	REVERSEMENT AESN REDEVANCE MODERNISATION			
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES		250,00	250,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 298 792,00	2 298 792,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		2 298 792,00	2 298 792,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
706129	REVERSEMENT A L'AESN REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		28 000,00	28 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		15 000,00	15 000,00
6542	CREANCES ETEINTES		13 000,00	13 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			4 419 637,00	4 419 637,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		98 166,00	98 166,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE		98 948,00	98 948,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-782,00	-782,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		551 300,00	551 300,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		1 300,00	1 300,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		65 000,00	65 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT		20 000,00	20 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT		465 000,00	465 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)		63 423,00	63 423,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			5 132 526,00	5 132 526,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		593 463,00	593 463,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		2 075 109,00	2 075 109,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		2 074 512,00	2 074 512,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR		597,00	597,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			2 668 572,00	2 668 572,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			2 668 572,00	2 668 572,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			7 801 098,00	7 801 098,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 801 098,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	8 019,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 801,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 782,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		5 854 335,00	5 854 335,00
704	TRAVAUX		65 000,00	65 000,00
70611	REDEVANCE POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF		4 789 000,00	4 789 000,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE			
70613	PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF		204 000,00	204 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		9 000,00	9 000,00
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES		518 335,00	518 335,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES			
7078	AUTRES MARCHANDISES		269 000,00	269 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 053 000,00	1 053 000,00
741	PRIMES D'EPURATION		950 000,00	950 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		103 000,00	103 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES			
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			6 907 335,00	6 907 335,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS			
7621	PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ENCAISSEES A L'ECHANCEANCE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		465 000,00	465 000,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS			
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
7717	DEGREVEMENTS D'IMPOTS			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		465 000,00	465 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF			
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			7 372 335,00	7 372 335,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		428 763,00	428 763,00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		428 763,00	428 763,00
791	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			428 763,00	428 763,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 801 098,00	7 801 098,00
--	--	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 801 098,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		43 250,00	43 250,00
2031	FRAIS D'ETUDES		30 000,00	30 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		9 000,00	9 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES		4 250,00	4 250,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		301 151,00	301 151,00
2111	TERRAINS NUS			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL		22 130,00	22 130,00
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		22 500,00	22 500,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		238 770,00	238 770,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		1 850,00	1 850,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		15 901,00	15 901,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		1 111 089,00	1 111 089,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION		36 522,00	36 522,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		1 074 567,00	1 074 567,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		1 455 490,00	1 455 490,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 312,00	3 312,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		3 312,00	3 312,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		826 988,00	826 988,00
16311	EMPRUNTS OBLIGATAIRES REMBOURSEMENT IN FINE			
1641	EMPRUNTS EN EUROS		343 688,00	343 688,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
1681	AUTRES EMPRUNTS		483 300,00	483 300,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		830 300,00	830 300,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 285 790,00	2 285 790,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		428 763,00	428 763,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		428 763,00	428 763,00
139111	AGENCE DE L'EAU		387 868,00	387 868,00
139118	AUTRES			
13912	REGIONS		16 574,00	16 574,00
13913	DEPARTEMENTS		5 833,00	5 833,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS		5 199,00	5 199,00
13918	AUTRES		13 289,00	13 289,00
	<i>Charges transférées</i>			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
4818	CHARGES A ETALER			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		68 796,00	68 796,00
2031	FRAIS D'ETUDES			
2111	TERRAINS NUS			
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION		17 548,00	17 548,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		51 248,00	51 248,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		497 559,00	497 559,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 783 349,00	2 783 349,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			+
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			=
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 783 349,00	2 783 349,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU			
13118	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ANRU			
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS			
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS			
1317	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		45 981,00	45 981,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		45 981,00	45 981,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
1681	AUTRES EMPRUNTS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Total des recettes d'équipement			45 981,00	45 981,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
10222	F.C.T.V.A.			
1064	RESERVES REGLEMENTEES			
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières				
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES			45 981,00	45 981,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		593 463,00	593 463,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		2 075 109,00	2 075 109,00
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)			
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)			
1641	EMPRUNTS EN EUROS			
2111	TERRAINS NUS			
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES			
28033	FRAIS D'INSERTION		1 813,00	1 813,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		3 095,00	3 095,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION		484 771,00	484 771,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		15 570,00	15 570,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION		830 633,00	830 633,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT		607 207,00	607 207,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL		16 792,00	16 792,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL		1 687,00	1 687,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		105 545,00	105 545,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		4 459,00	4 459,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		2 491,00	2 491,00
28188	AUTRES		449,00	449,00
4818	CHARGES A ETALER		597,00	597,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			2 668 572,00	2 668 572,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)		68 796,00	68 796,00
1314	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - COMMUNES			
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES			
2031	FRAIS D'ETUDES			
2033	FRAIS D'INSERTION			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		68 796,00	68 796,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			2 737 368,00	2 737 368,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			2 783 349,00	2 783 349,00
			+	
RESTES A REALISER N-1 (9)				
			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 783 349,00	2 783 349,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					6 656 818,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					6 656 818,00									
21483 / MIN276682EUR/0295719	DEXIA CREDIT LOCAL	28/11/2013	31/05/2013	01/07/2013	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,37	1,34	EUR	M	P	O	A-1
50101 / 00300843-tirage n°2	CREDIT AGRICOLE CIB	14/01/2009	25/08/2011	25/11/2011	1 500 000,00	F		2,72	2,79	EUR	T	C	O	A-1
50103 / 00300843-tirage n°4	CREDIT AGRICOLE CIB	14/01/2009	03/12/2012	03/01/2013	2 156 818,00	F		1,96	2,01	EUR	M	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					8 564 708,90									
1681 Autres emprunts (Total)					8 564 708,90									
21424 / 031747	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	10/04/2003	26/02/2004	25/02/2005	40 400,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21425 / 040127	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	03/02/2004	03/03/2004	25/03/2005	80 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21428 / 04261300	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/04/2004	28/07/2004	28/07/2005	24 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21429 / 043352	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/05/2004	18/08/2004	18/08/2005	12 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21431 / 041958	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	04/03/2004	11/05/2004	11/05/2005	15 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21432 / 9821151	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	12/06/1998	11/05/2004	11/05/2005	50 613,71	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21433 / 013309	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	31/08/2001	08/09/2004	08/09/2005	89 640,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21434 / 050515	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/01/2005	09/03/2005	09/03/2006	131 400,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21435 / 042614	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/04/2004	25/04/2005	25/04/2006	21 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21436 / 050358	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/01/2005	25/04/2005	25/04/2006	58 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21437 / 050359	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	24/01/2005	25/04/2005	25/04/2006	44 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21440 / 053039	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	10/06/2005	21/09/2005	21/09/2006	47 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21441 / 01331300	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	31/08/2001	15/09/2005	15/09/2006	21 198,19	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21446 / 06045400	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	09/02/2006	04/05/2006	04/05/2007	22 800,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21448 / 06005200	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	09/02/2006	04/05/2006	04/05/2007	24 800,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21451 / 070321	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	09/03/2007	03/05/2007	03/05/2008	20 700,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21453 / 1002401	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	14/11/2007	15/04/2008	15/04/2009	69 069,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
21458 / 10128721	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	12/06/2009	08/09/2009	07/09/2010	12 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21459 / 10122251	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	04/05/2009	19/08/2009	18/08/2010	30 372,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21460 / 10120221	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	04/05/2009	12/08/2009	11/08/2010	15 027,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21462 / 10140421	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	14/09/2009	16/12/2009	16/12/2010	11 169,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21464 / 10181031	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	08/03/2010	26/05/2010	25/05/2011	12 750,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21467 / 10224261	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/10/2010	25/11/2010	24/11/2011	12 651,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21468 / 10240301	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	23/12/2010	24/02/2011	23/02/2012	55 529,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21469 / 10072791	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/02/2009	17/09/2009	17/09/2010	2 900 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21470 / 10072791	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/02/2009	17/08/2009	17/09/2011	1 740 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21471 / 10289171	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	16/09/2011	25/11/2011	24/11/2012	12 388,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21472 / 10284821	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/08/2011	25/11/2011	24/11/2012	19 050,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21473 / 10289161	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	16/09/2011	25/11/2011	24/11/2012	32 467,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21476 / 10308751	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	13/12/2011	01/03/2012	22/02/2013	76 725,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21478 / 10210101	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	08/11/2010	11/05/2012	03/05/2013	830 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21479 / 10339561	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	21/05/2012	07/09/2012	02/09/2013	12 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21482 / 10379821	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/11/2012	20/02/2013	13/02/2014	17 364,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21484 / 10210102	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	08/11/2010	18/06/2013	17/06/2014	498 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21486 / 10396321	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	20/12/2013	19/12/2014	17 687,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21487 / 10396371	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	20/12/2013	19/12/2014	24 478,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21488 / 10399231	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	20/12/2013	19/12/2014	38 017,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21489 / 10436681	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	18/10/2013	02/01/2014	19/12/2014	11 721,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21490 / 10445591	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	18/10/2013	03/02/2014	19/12/2014	117 487,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21491 / 10374921	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	02/11/2012	28/10/2014	27/10/2015	24 150,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21492 / 10467281	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	27/01/2014	28/10/2014	27/10/2015	17 795,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21493 / 10396251	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	24/02/2015	24/02/2016	10 467,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21494 / 10418111	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	23/05/2013	24/02/2015	24/02/2016	12 290,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21495 / 10396281	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	11/03/2013	24/02/2015	24/02/2016	69 704,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
21496 / 10072791	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDI	20/02/2009	08/09/2015	17/09/2015	1 160 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					15 221 526,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		5 576 717,82					343 687,37	98 947,63	0,00	8 018,25
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		5 576 717,82					343 687,37	98 947,63	0,00	8 018,25
21483 / MIN276682EUR/0295719	N	0,00		2 668 422,52	17,42	V	EURIBOR01M	1,31	135 846,49	34 712,15	0,00	2 616,66
50101 / 00300843-tirage n°2	N	0,00		1 075 000,00	10,65	F		2,72	100 000,00	28 688,44	0,00	2 635,63
50103 / 00300843-tirage n°4	N	0,00		1 833 295,30	16,92	F		1,96	107 840,88	35 547,04	0,00	2 620,96
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 384 118,16					483 299,86	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		6 384 118,16					483 299,86	0,00	0,00	0,00
21424 / 031747	N	0,00		10 773,37	3,15	F		0,00	2 693,33	0,00	0,00	0,00
21425 / 040127	N	0,00		21 333,37	3,23	F		0,00	5 333,33	0,00	0,00	0,00
21428 / 04261300	N	0,00		6 560,00	3,57	F		0,00	1 640,00	0,00	0,00	0,00
21429 / 043352	N	0,00		3 200,00	3,63	F		0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
21431 / 041958	N	0,00		4 000,00	3,36	F		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21432 / 9821151	N	0,00		4 217,80	0,36	F		0,00	4 217,80	0,00	0,00	0,00
21433 / 013309	N	0,00		7 470,00	0,69	F		0,00	7 470,00	0,00	0,00	0,00
21434 / 050515	N	0,00		43 800,00	4,19	F		0,00	8 760,00	0,00	0,00	0,00
21435 / 042614	N	0,00		7 000,00	4,31	F		0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
21436 / 050358	N	0,00		19 333,32	4,31	F		0,00	3 866,67	0,00	0,00	0,00
21437 / 050359	N	0,00		14 666,67	4,31	F		0,00	2 933,33	0,00	0,00	0,00
21440 / 053039	N	0,00		15 866,67	4,72	F		0,00	3 173,34	0,00	0,00	0,00
21441 / 01331300	N	0,00		3 533,01	1,71	F		0,00	1 766,52	0,00	0,00	0,00
21446 / 06045400	N	0,00		9 120,00	5,34	F		0,00	1 520,00	0,00	0,00	0,00
21448 / 06005200	N	0,00		9 920,01	5,34	F		0,00	1 653,34	0,00	0,00	0,00
21451 / 070321	N	0,00		9 660,00	6,34	F		0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
21453 / 1002401	N	0,00		36 836,80	7,29	F		0,00	4 604,60	0,00	0,00	0,00
21458 / 10128721	N	0,00		7 560,00	8,68	F		0,00	840,00	0,00	0,00	0,00
21459 / 10122251	N	0,00		18 223,20	8,63	F		0,00	2 024,80	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
21460 / 10120221	N	0,00		9 016,20	8,61	F		0,00	1 001,80	0,00	0,00	0,00
21462 / 10140421	N	0,00		6 701,40	8,96	F		0,00	744,60	0,00	0,00	0,00
21464 / 10181031	N	0,00		8 500,00	9,40	F		0,00	850,00	0,00	0,00	0,00
21467 / 10224261	N	0,00		8 434,00	9,90	F		0,00	843,40	0,00	0,00	0,00
21468 / 10240301	N	0,00		40 721,28	10,15	F		0,00	3 701,93	0,00	0,00	0,00
21469 / 10072791	N	0,00		2 030 000,00	13,71	F		0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00
21470 / 10072791	N	0,00		1 345 330,97	13,71	F		0,00	96 095,07	0,00	0,00	0,00
21471 / 10289171	N	0,00		9 084,52	10,90	F		0,00	825,87	0,00	0,00	0,00
21472 / 10284821	N	0,00		13 970,00	10,90	F		0,00	1 270,00	0,00	0,00	0,00
21473 / 10289161	N	0,00		23 809,12	10,90	F		0,00	2 164,47	0,00	0,00	0,00
21476 / 10308751	N	0,00		61 380,00	11,14	F		0,00	5 115,00	0,00	0,00	0,00
21478 / 1021010	N	0,00		705 500,00	16,34	F		0,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00
21479 / 1033956	N	0,00		9 600,00	11,67	F		0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
21482 / 1037982	N	0,00		15 048,80	12,12	F		0,00	1 157,60	0,00	0,00	0,00
21484 / 10210102	N	0,00		448 200,00	17,46	F		0,00	24 900,00	0,00	0,00	0,00
21486 / 10396321	N	0,00		15 328,74	12,97	F		0,00	1 179,13	0,00	0,00	0,00
21487 / 10396371	N	0,00		21 214,26	12,97	F		0,00	1 631,87	0,00	0,00	0,00
21488 / 10399231	N	0,00		32 948,06	12,97	F		0,00	2 534,47	0,00	0,00	0,00
21489 / 10436681	N	0,00		10 158,20	12,97	F		0,00	781,40	0,00	0,00	0,00
21490 / 10445591	N	0,00		101 822,06	12,97	F		0,00	7 832,47	0,00	0,00	0,00
21491 / 10374921	N	0,00		22 540,00	13,82	F		0,00	1 610,00	0,00	0,00	0,00
21492 / 10467281	N	0,00		16 608,67	13,82	F		0,00	1 186,33	0,00	0,00	0,00
21493 / 10396251	N	0,00		10 467,00	14,15	F		0,00	697,80	0,00	0,00	0,00
21494 / 10418111	N	0,00		12 290,00	14,15	F		0,00	819,33	0,00	0,00	0,00
21495 / 10396281	N	0,00		69 704,00	14,15	F		0,00	4 646,93	0,00	0,00	0,00
21496 / 10072791	N	0,00		1 082 666,66	13,71	F		0,00	77 333,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		11 960 835,98					826 987,23	98 947,63	0,00	8 018,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales;

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	48					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	11 960 835,98 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <p>M 49 :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Réseau d'assainissement 80 ans .Stations d'épuration (ouvrages de génie civil) <ul style="list-style-type: none"> -ouvrages lourds (agglomérations importantes) 60 ans -ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc 30 ans .Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction d'eau 60 ans .Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières), installations de ventilation 15 ans .Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) 8 ans .Bâtiments durables en fonction du type de construction 60 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Mobilier de bureau <ul style="list-style-type: none"> -fauteuils, chaises 10 ans -bureaux, armoires, rayonnages, etc 15 ans .Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillage 10 ans .Copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 4 ans .Matériel informatique 5 ans .Véhicules de transport légers 5 ans .Véhicules lourds 10 ans .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Frais d'établissement 5 ans .Frais de recherche et de développement 5 ans .Logiciels 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges			6 437,32	6 437,32		6 437,32
créances douteuses		20/12/2012	6 437,32	6 437,32		6 437,32

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 255 751,00	1 255 751,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		826 988,00	826 988,00
16311	EMPRUNTS OBLIGATAIRES REMBOURSEMENT IN FINE		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	343 688,00	343 688,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	483 300,00	483 300,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		428 763,00	428 763,00
139111	AGENCE DE L'EAU	387 868,00	387 868,00
139118	AUTRES		
13912	REGIONS	16 574,00	16 574,00
13913	DEPARTEMENTS	5 833,00	5 833,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDOS STRUCTURELS	5 199,00	5 199,00
13918	AUTRES	13 289,00	13 289,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 255 751,00			1 255 751,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 668 572,00	2 668 572,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	F.C.T.V.A.		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 668 572,00	2 668 572,00
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)		
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		
28033	FRAIS D'INSERTION	1 813,00	1 813,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	3 095,00	3 095,00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	484 771,00	484 771,00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 570,00	15 570,00
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	830 633,00	830 633,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	607 207,00	607 207,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	16 792,00	16 792,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 687,00	1 687,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	105 545,00	105 545,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 459,00	4 459,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 491,00	2 491,00
28188	AUTRES	449,00	449,00
4818	CHARGES A ETALER	597,00	597,00
021	Virement de la section d'exploitation	593 463,00	593 463,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 668 572,00				2 668 572,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 255 751,00
Ressources propres disponibles (IV)	2 668 572,00
Solde (V = IV-II)(6)	1 412 821,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service d'assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	2 090 245,00	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	5 845 335,00
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	500,00	704	TRAVAUX	65 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	870 000,00	70611	REDEVANCE POUR ASST COLLECTIF	4 789 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	200 000,00	706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	8 000,00	70613	PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	195 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000,00	7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	9 000,00
6066	CARBURANTS	72 000,00	7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES	518 335,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	196 000,00	7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	100 000,00	7078	AUTRES MARCHANDISES	269 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 000,00	7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	4 000,00	73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	158 000,00	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 050 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	15 000,00	741	PRIMES D'EPURATION	950 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	10 000,00	748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	100 000,00
6156	MAINTENANCE	3 700,00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
6161	MULTIRISQUES	1 609,00			
6168	AUTRES	21 361,00			
617	ETUDES ET RECHERCHES	15 000,00			
618	DIVERS	3 250,00			
6226	HONORAIRES	6 500,00			
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	500,00			
6228	DIVERS	8 500,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 500,00			
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	500,00			
6247	TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNEL	500,00			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	11 000,00			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 436,00			
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	363 689,00			
6288	AUTRES	1 000,00			
63512	TAXES FONCIERES	850,00			
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	3 000,00			
6356	REDEVANCES POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL				
6358	AUTRES DROITS	600,00			
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	250,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 289 392,00			
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	2 289 392,00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)				
706129	REVERS.AGENCES DE L'EAU - REDEVANCE PR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 000,00			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	15 000,00			
6542	CREANCE ETEINTES	13 000,00			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		4 407 637,00	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		6 895 335,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	98 166,00	76	PRODUITS FINANCIERS (b)	
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE (compte d'exécution)	98 948,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	440 000,00
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE (compte d'exécution)	-782,00	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	440 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	526 300,00	78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 300,00			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	65 000,00			
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	20 000,00			
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	440 000,00			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)				
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)				
022	DEPENSES IMPREVUES (f)	63 423,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 095 526,00	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 335 335,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	593 463,00	042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	428 763,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	2 075 109,00	777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	428 763,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 075 109,00	043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 668 572,00			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 668 572,00		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	428 763,00
	TOTAL GENERAL	7 764 098,00		TOTAL GENERAL	7 764 098,00

ELEMENT DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Service d'assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	43 250,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
2031	FRAIS D'ETUDES	30 000,00	13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	
2033	FRAIS D'INSERTION	9 000,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	45 981,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	4 250,00	1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 981,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	301 151,00	166	REFINANCEMENT DE DETTE	
2111	TERRAINS NUS		1681	AUTRES EMPRUNTS	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	22 130,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	22 500,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	238 770,00	22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 850,00	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	15 901,00			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 111 089,00			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	36 522,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 074 567,00			
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)(5)				
	Total des dépenses d'équipement	1 455 490,00		Total des recettes d'équipement	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 312,00	18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	3 312,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	826 988,00	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	343 688,00	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
166	REFINANCEMENT DE DETTE		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
1681	AUTRES EMPRUNTS	483 300,00			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	830 300,00		Total des recettes financières	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 285 790,00		TOTAL DES RECETTES REELLES	45 981,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	428 763,00	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	593 463,00
	Reprises sur autofinancement antérieur		040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	2 075 109,00
139111	AGENCE DE L'EAU	387 868,00	28033	FRAIS D'INSERTION	1 813,00
13912	REGIONS	16 574,00	2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	3 095,00
13913	DEPARTEMENTS	5 833,00	281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	484 771,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	5 199,00	281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15 570,00
13918	AUTRES	13 289,00	281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	830 633,00
	Charges transférées		281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	607 207,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	68 796,00	28154	MATERIEL INDUSTRIEL	16 792,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTION	17 548,00	28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 687,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	51 248,00	28182	MATERIEL DE TRANSPORT	105 545,00
			28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 459,00
			28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 491,00
			28188	AUTRES	449,00
			4818	CHARGES A ETALER	597,00
				TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA	2 668 572,00
			041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	68 796,00
			238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 796,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	497 559,00		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 737 368,00
	TOTAL GENERAL	2 783 349,00		TOTAL GENERAL	2 783 349,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.1

Service d'assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	2 600,00	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES. MARCHANDISES	9 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	500,00	70613	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	9 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300,00	74		3 000,00
6066	CARBURANTS	750,00	748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	600,00			
6168	AUTRES				
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	450,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 400,00			
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	9 400,00			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		12 000,00	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		12 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	25 000,00	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		37 000,00	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		37 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		
TOTAL GENERAL		37 000,00	TOTAL GENERAL		37 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de

(4) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget

unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de

(4) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Service d'assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)
A5.1.1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	0,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	0,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)	0,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	0,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par op.) (5)	0,00	22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION	0,00
			23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00		Total des recettes d'équipement	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	0,00	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00			
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00		Total des recettes financières	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00		TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	0,00	021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	0,00
	Charges transférées			TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	0,00	041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	Total des recettes d'ordre	
	R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	exercice	Durée de l'étalement	date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (III)	Solde (1)
Assurance dommage ouvrage POST	01/01/2008	10	16/11/2006	5 965,45	4 175,78	596,54	1 193,13
				5 965,45	4 175,78	596,54	1 193,13

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP				
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Crédits de paiement restant à inscrire sur l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017) (3)
Dépenses	40 934 953,46		40 934 953,46	40 343 387,75	36 522,00	555 043,71		
ATTRACT.03 2015 1								
ATTRACT.COEUR HISTORIQUE CHBG OCT	208 000,00		208 000,00	185 448,44		22 551,56		
POST 03 2015 1 CONST. IMMEUBLE POST	799 985,50		799 985,50	754 197,65	36 522,00	9 265,85		
STEP EST 2015 1 STEP EST REHABILITATION	31 630 583,93		31 630 583,93	31 356 168,32		274 415,61		
STEP OUEST 2015 1 STEP OUEST REHABILITATION	8 296 384,03		8 296 384,03	8 047 573,34		248 810,69		
Recettes								

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00604

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 11 LOTISSEMENTS

ANNEE 2016

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 000,00	3 000,00
6015	TERRAINS A AMENAGER			
6045	ACHATS D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES TERRAINS A AMENAGER			
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		3 000,00	3 000,00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			3 000,00	3 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)			
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 000,00	3 000,00
---	--	-----------------	-----------------

+
RESTES A REALISER N-1 (9)
+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)
=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES				

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)		3 000,00	3 000,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS		3 000,00	3 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			3 000,00	3 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)			3 000,00	3 000,00
---	--	--	-----------------	-----------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des dépenses d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...]			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)		3 000,00	3 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées		3 000,00	3 000,00
3351	TERRAINS			
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE			
3355	FRAIS ANNEXES		3 000,00	3 000,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 000,00	3 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 000,00	3 000,00
---	--	-----------------	-----------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)		
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		3 000,00	3 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		3 000,00	3 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		3 000,00	3 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	Total des recettes financières			
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		3 000,00	3 000,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)			
3351	TERRAINS			
3355	FRAIS ANNEXES			
33581	FRAIS ACCESSOIRES			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 000,00	3 000,00
---	--	-----------------	-----------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du																																																										
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M 14 :</p> <p>Catégories de biens amortis :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">.Frais d'étude non suivis de réalisation</td> <td style="text-align: right;">Durée : 5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures neuves</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>.Voitures d'occasion</td> <td style="text-align: right;">4 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels neufs</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Camions et véhicules industriels d'occasion</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel classique</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de levage, ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipement garages et ateliers</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements de cuisine</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments légers, abris</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Logiciels, copieurs</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Ordinateurs et périphériques</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>.Bâtiments productifs de revenus</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Cité de la mer (équipements et bâtiments)</td> <td style="text-align: right;">25 ans</td> </tr> <tr> <td>.Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel incendie et de sécurité</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Matériel et outillage techniques</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations</td> <td style="text-align: right;">15 ans</td> </tr> <tr> <td>.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national</td> <td style="text-align: right;">30 ans</td> </tr> </table>	.Frais d'étude non suivis de réalisation	Durée : 5 ans	.Voitures neuves	8 ans	.Voitures d'occasion	4 ans	.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans	.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans	.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans	.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans	.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	.Matériel classique	10 ans	.Installations et appareils de chauffage	20 ans	.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans	.Appareils de laboratoire	10 ans	.Coffre-fort	30 ans	.Equipement garages et ateliers	15 ans	.Equipements de cuisine	15 ans	.Equipements sportifs	15 ans	.Bâtiments légers, abris	15 ans	.Plantations	20 ans	.Logiciels, copieurs	5 ans	.Ordinateurs et périphériques	5 ans	.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	.Bâtiments productifs de revenus	30 ans	.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans	.Installations de voirie	30 ans	.Matériel incendie et de sécurité	10 ans	.Matériel et outillage techniques	10 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans	.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	30-mars-16
.Frais d'étude non suivis de réalisation	Durée : 5 ans																																																											
.Voitures neuves	8 ans																																																											
.Voitures d'occasion	4 ans																																																											
.Camions et véhicules industriels neufs	10 ans																																																											
.Camions et véhicules industriels d'occasion	5 ans																																																											
.Mobilier de bureau (fauteuils, chaises)	10 ans																																																											
.Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...)	15 ans																																																											
.Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans																																																											
.Matériel classique	10 ans																																																											
.Installations et appareils de chauffage	20 ans																																																											
.Appareils de levage, ascenseurs	30 ans																																																											
.Appareils de laboratoire	10 ans																																																											
.Coffre-fort	30 ans																																																											
.Equipement garages et ateliers	15 ans																																																											
.Equipements de cuisine	15 ans																																																											
.Equipements sportifs	15 ans																																																											
.Bâtiments légers, abris	15 ans																																																											
.Plantations	20 ans																																																											
.Logiciels, copieurs	5 ans																																																											
.Ordinateurs et périphériques	5 ans																																																											
.Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans																																																											
.Bâtiments productifs de revenus	30 ans																																																											
.Cité de la mer (équipements et bâtiments)	25 ans																																																											
.Installations de voirie	30 ans																																																											
.Matériel incendie et de sécurité	10 ans																																																											
.Matériel et outillage techniques	10 ans																																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans																																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations	15 ans																																																											
.Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans																																																											
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis :</p> <p style="text-align: right;">Durée :</p>																																																											
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages)	10 ans																																																										
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer																																																											

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00612

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 12 BATIMENTS D'ACTIVITES

ANNEE 2016

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		614 186,00	614 186,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		5 100,00	5 100,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		35 000,00	35 000,00
60621	COMBUSTIBLES		40 000,00	40 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		1 000,00	1 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		127 000,00	127 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS		8 400,00	8 400,00
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		60 500,00	60 500,00
6156	MAINTENANCE		50 100,00	50 100,00
6161	PRIME D'ASSURANCE MULTIRISQUES		11 096,00	11 096,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		20 000,00	20 000,00
6226	HONORAIRES		36 833,00	36 833,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		2 500,00	2 500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		22 000,00	22 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		32 480,00	32 480,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)		16 000,00	16 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		27 000,00	27 000,00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS		65,00	65,00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		33 712,00	33 712,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES		17 000,00	17 000,00
63512	TAXES FONCIERES		68 400,00	68 400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
66	CHARGES FINANCIERES		6 220,00	6 220,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		6 220,00	6 220,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 000,00	3 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		3 000,00	3 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			623 406,00	623 406,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		187 772,00	187 772,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)		2 880,00	2 880,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		2 880,00	2 880,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			190 652,00	190 652,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			814 058,00	814 058,00
---	--	--	-------------------	-------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (9)			
+			
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			
=			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			814 058,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		287 623,00	287 623,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		140 000,00	140 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES			
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)			
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES		11 123,00	11 123,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES		136 500,00	136 500,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		58 500,00	58 500,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		58 500,00	58 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		225 000,00	225 000,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES		225 000,00	225 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		139 813,00	139 813,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		139 813,00	139 813,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES			710 936,00	710 936,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)		103 122,00	103 122,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		103 122,00	103 122,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			103 122,00	103 122,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)			814 058,00	814 058,00
---	--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
	814 058,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 000 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES			
2033	FRAIS D'INSERTION		5 000,00	5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 000,00	8 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		3 000,00	3 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		49 434,00	49 434,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		49 434,00	49 434,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Total des dépenses d'équipement			62 434,00	62 434,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		139 810,00	139 810,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		139 810,00	139 810,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
166	REFINANCEMENT DE DETTES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières			139 810,00	139 810,00
	[...]			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES			202 244,00	202 244,00

040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)		103 122,00	103 122,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées		103 122,00	103 122,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		3 607,00	3 607,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS		14 066,00	14 066,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS		5 842,00	5 842,00
139158	SUBVENTIONS TRANSFEREES AUTRES ORGANISMES		56 988,00	56 988,00
13917	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - BUDGET COMMUNAUTAIRE		22 619,00	22 619,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)		45 371,00	45 371,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		45 371,00	45 371,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			148 493,00	148 493,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		350 737,00	350 737,00
--	--	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	350 737,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		114 714,00	114 714,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		114 714,00	114 714,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		114 714,00	114 714,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	Total des recettes financières			
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		114 714,00	114 714,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		187 772,00	187 772,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)		2 880,00	2 880,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		1 435,00	1 435,00
28184	MOBILIER		1 445,00	1 445,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		190 652,00	190 652,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)		45 371,00	45 371,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		45 371,00	45 371,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		236 023,00	236 023,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		350 737,00	350 737,00
--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	350 737,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 395 370,54									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 395 370,54									
21463 / 100092	CREDIT AGRICOLE CIB	25/03/2010	01/04/2010	01/01/2011	750 000,00	V	EURIBOR03M	1,11	0,76	EUR	T	C	O	A-1
900010 / A1410013	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	02/03/2010	31/12/2015	31/03/2016	645 370,54	V	EURIBOR03M	0,50	0,51	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					1 395 370,54									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 294 712,68					87 529,09	6 219,08	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 294 712,68					87 529,09	6 219,08	0,00	0,00
21463 / 100092	N	0,00		649 342,14	14,00	V	EURIBOR03M	0,50	44 504,37	3 020,76	0,00	0,00
900010 / A1410013	N	0,00		645 370,54	15,00	V	EURIBOR03M	0,50	43 024,72	3 198,32	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		1 294 712,68					87 529,09	6 219,08	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	1 294 712,68 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M 14 :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Voitures neuves 8 ans .Voitures d'occasion 4 ans .Camions et véhicules industriels neufs 10 ans .Camions et véhicules industriels d'occasion 5 ans .Mobilier de bureau (fauteuils, chaises) 10 ans .Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...) 15 ans .Matériel de bureau électrique ou électronique 10 ans .Matériel classique 10 ans .Installations et appareils de chauffage 20 ans .Appareils de levage, ascenseurs 30 ans .Appareils de laboratoire 10 ans .Coffre-fort 30 ans .Equipement garages et ateliers 15 ans .Equipements de cuisine 15 ans .Equipements sportifs 15 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Plantations 20 ans .Logiciels, copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 5 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Bâtiments productifs de revenus 30 ans .Cité de la mer (équipements et bâtiments) 25 ans .Installations de voirie 30 ans .Matériel incendie et de sécurité 10 ans .Matériel et outillage techniques 10 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00620

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 13 ABATTOIR

ANNEE 2016

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		84 643,00	84 643,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		1 000,00	1 000,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS			
615221			25 000,00	25 000,00
616	PRIMES D ASSURANCES			
6161			4 079,00	4 079,00
617	ETUDES ET RECHERCHES			
6226	HONORAIRES		3 000,00	3 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS			
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		5 564,00	5 564,00
63512	TAXES FONCIERES		46 000,00	46 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR			
66	CHARGES FINANCIERES		7 296,00	7 296,00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE		7 643,00	7 643,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-347,00	-347,00
661133	REMBOURSEMENT INERETS A LA COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		40 500,00	40 500,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		500,00	500,00
67443	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX FERMIERS ET AUX CONCESSIONNAIRES		40 000,00	40 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES			132 439,00	132 439,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 911,00	1 911,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)		10 947,00	10 947,00
676	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		10 947,00	10 947,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			12 858,00	12 858,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		145 297,00	145 297,00
---	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	145 297,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		92 702,00	92 702,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		85 000,00	85 000,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES		7 702,00	7 702,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		18 560,00	18 560,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES		18 560,00	18 560,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		34 035,00	34 035,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		34 035,00	34 035,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES			145 297,00	145 297,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)			
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		145 297,00	145 297,00
---	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	145 297,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000,00	5 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES			
2033	FRAIS D'INSERTION		5 000,00	5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
2041582	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		150 000,00	150 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		150 000,00	150 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Total des dépenses d'équipement		155 000,00	155 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		42 858,00	42 858,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS			
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT		42 858,00	42 858,00
168758	AUTRES DETTES AUTRES GROUPEMENTS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		42 858,00	42 858,00
	[...]			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		197 858,00	197 858,00

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
2111	TERRAINS NUS			
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		197 858,00	197 858,00
--	--	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	197 858,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS			
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS			
13258	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES GROUPEMENTS			
1327	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		155 000,00	155 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		155 000,00	155 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			
	Total des recettes d'équipement		155 000,00	155 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE		30 000,00	30 000,00
1385	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES GROUPEMENTS COLLECTIVITES		30 000,00	30 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	Total des recettes financières		30 000,00	30 000,00
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		185 000,00	185 000,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 911,00	1 911,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)		10 947,00	10 947,00
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES			
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/1997			
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES			
28033	FRAIS D'INSERTION			
28188	AUTRES		10 947,00	10 947,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 858,00	12 858,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
2031	FRAIS D'ETUDES			
2033	FRAIS D'INSERTION			
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 858,00	12 858,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		197 858,00	197 858,00
--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)		
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		197 858,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					750 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					750 000,00									
50001 / 00121933	CREDIT AGRICOLE CIB	26/06/2000	02/05/2002	02/08/2002	750 000,00	F		3,55	4,44	EUR	T	C	O	B-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					750 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		171 417,00					42 858,00	7 642,58	0,00	1 042,42
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		171 417,00					42 858,00	7 642,58	0,00	1 042,42
50001 / 00121933	N	0,00		171 417,00	3,83	V	EURIBOR03M	4,84	42 858,00	7 642,58	0,00	1 042,42
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		171 417,00					42 858,00	7 642,58	0,00	1 042,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL A		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple B														
50001 / 00121933	CREDIT AGRICOLE CIB	750 000,00	171 417,00	1	17,50		4,84		0,00		4,84	7 642,58	0,00	100,00
TOTAL B		750 000,00	171 417,00						0,00			7 642,58	0,00	100,00
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		750 000,00	171 417,00						0,00			7 642,58	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2016

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	171 417,00 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M 14 :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Voitures neuves 8 ans .Voitures d'occasion 4 ans .Camions et véhicules industriels neufs 10 ans .Camions et véhicules industriels d'occasion 5 ans .Mobilier de bureau (fauteuils, chaises) 10 ans .Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...) 15 ans .Matériel de bureau électrique ou électronique 10 ans .Matériel classique 10 ans .Installations et appareils de chauffage 20 ans .Appareils de levage, ascenseurs 30 ans .Appareils de laboratoire 10 ans .Coffre-fort 30 ans .Equipement garages et ateliers 15 ans .Equipements de cuisine 15 ans .Equipements sportifs 15 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Plantations 20 ans .Logiciels, copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 5 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Bâtiments productifs de revenus 30 ans .Cité de la mer (équipements et bâtiments) 25 ans .Installations de voirie 30 ans .Matériel incendie et de sécurité 10 ans .Matériel et outillage techniques 10 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5

B1.5 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2016	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					450 000,00	60 000,00	30 000,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
2002	203/Subvention équipement syndicat mixte	Syndicat mixte du Cotentin	15	Annuelle	450 000,00	60 000,00	30 000,00
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00638

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M43

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 14 TRANSPORT

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 258 732,00	10 258 732,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 258 732,00	10 258 732,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 533 699,00	5 533 699,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 533 699,00	5 533 699,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 792 431,00	15 792 431,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			432 736,00	432 736,00	432 736,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			462 736,00	462 736,00	462 736,00
66	CHARGES FINANCIERES			25 636,00	25 636,00	25 636,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 539 713,00	7 539 713,00	7 539 713,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation			8 028 085,00	8 028 085,00	8 028 085,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			1 698 964,00	1 698 964,00	1 698 964,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			531 683,00	531 683,00	531 683,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			2 230 647,00	2 230 647,00	2 230 647,00
	TOTAL			10 258 732,00	10 258 732,00	10 258 732,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 258 732,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES			3 600,00	3 600,00	3 600,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			7 300 000,00	7 300 000,00	7 300 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			123 961,00	123 961,00	123 961,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			7 427 561,00	7 427 561,00	7 427 561,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 815 535,00	2 815 535,00	2 815 535,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			10 243 096,00	10 243 096,00	10 243 096,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			15 636,00	15 636,00	15 636,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			15 636,00	15 636,00	15 636,00
	TOTAL			10 258 732,00	10 258 732,00	10 258 732,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 258 732,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	2 215 011,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			505 300,00	505 300,00	505 300,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 322 387,00	2 322 387,00	2 322 387,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 027 958,00	1 027 958,00	1 027 958,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			3 855 645,00	3 855 645,00	3 855 645,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			281 591,00	281 591,00	281 591,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			281 591,00	281 591,00	281 591,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			4 137 236,00	4 137 236,00	4 137 236,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			15 636,00	15 636,00	15 636,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			1 380 827,00	1 380 827,00	1 380 827,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			1 396 463,00	1 396 463,00	1 396 463,00
	TOTAL			5 533 699,00	5 533 699,00	5 533 699,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
5 533 699,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			173 000,00	173 000,00	173 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			374 975,00	374 975,00	374 975,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			547 975,00	547 975,00	547 975,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 374 250,00	1 374 250,00	1 374 250,00
	Total des recettes financières			1 374 250,00	1 374 250,00	1 374 250,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			1 922 225,00	1 922 225,00	1 922 225,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			1 698 964,00	1 698 964,00	1 698 964,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			531 683,00	531 683,00	531 683,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			1 380 827,00	1 380 827,00	1 380 827,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			3 611 474,00	3 611 474,00	3 611 474,00
	TOTAL			5 533 699,00	5 533 699,00	5 533 699,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
5 533 699,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	2 215 011,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	432 736,00		432 736,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	30 000,00		30 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	25 636,00		25 636,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 539 713,00		7 539 713,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 698 964,00	1 698 964,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		531 683,00	531 683,00
Dépenses d'exploitation - Total		8 028 085,00	2 230 647,00	10 258 732,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	10 258 732,00
---	----------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	281 591,00		281 591,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	505 300,00		505 300,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 322 387,00		2 322 387,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 027 958,00		1 027 958,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 374 250,00	1 374 250,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		15 636,00	15 636,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		6 577,00	6 577,00
Dépenses d'investissement - Total		4 137 236,00	1 396 463,00	5 533 699,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 533 699,00
---	----------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	3 600,00		3 600,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	7 300 000,00		7 300 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	123 961,00		123 961,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 815 535,00		2 815 535,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		15 636,00	15 636,00
	Recettes d'exploitation - Total	10 243 096,00	15 636,00	10 258 732,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	10 258 732,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	173 000,00		173 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	374 975,00		374 975,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 374 250,00		1 374 250,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 698 964,00	1 698 964,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		531 683,00	531 683,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 380 827,00	1 380 827,00
	Recettes d'investissement - Total	1 922 225,00	3 611 474,00	5 533 699,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 533 699,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		432 736,00	432 736,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		650,00	650,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		13 000,00	13 000,00
6168	AUTRES		1 187,00	1 187,00
6226	HONORAIRES		21 189,00	21 189,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		500,00	500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		4 050,00	4 050,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		372 160,00	372 160,00
63512	TAXES FONCIERES		20 000,00	20 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)		30 000,00	30 000,00
739	RESTITUTION DE LA TAXE VERSEMENT TRANSPORT		30 000,00	30 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			462 736,00	462 736,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		25 636,00	25 636,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-323,00	-323,00
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES		25 959,00	25 959,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		7 539 713,00	7 539 713,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		1 000,00	1 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		3 000,00	3 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT		7 535 713,00	7 535 713,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			8 028 085,00	8 028 085,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 698 964,00	1 698 964,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		531 683,00	531 683,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		531 683,00	531 683,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION			2 230 647,00	2 230 647,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			2 230 647,00	2 230 647,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 258 732,00	10 258 732,00
--	--	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 258 732,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 142,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 465,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-323,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		3 600,00	3 600,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		3 600,00	3 600,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)		7 300 000,00	7 300 000,00
734	VERSEMENT DE TRANSPORT		7 300 000,00	7 300 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		123 961,00	123 961,00
7471	ETAT		123 961,00	123 961,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		7 427 561,00	7 427 561,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		2 815 535,00	2 815 535,00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		2 815 535,00	2 815 535,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 243 096,00	10 243 096,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		15 636,00	15 636,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC		15 636,00	15 636,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 636,00	15 636,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 258 732,00	10 258 732,00
--	--	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	10 258 732,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		505 300,00	505 300,00
2031	FRAIS D'ETUDES		495 000,00	495 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		10 300,00	10 300,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		2 322 387,00	2 322 387,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		2 207 281,00	2 207 281,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		115 106,00	115 106,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		1 027 958,00	1 027 958,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		566 800,00	566 800,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		461 158,00	461 158,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		3 855 645,00	3 855 645,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		281 591,00	281 591,00
1687	AUTRES DETTES		281 591,00	281 591,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		281 591,00	281 591,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 137 236,00	4 137 236,00
--	-----------------------------------	--	---------------------	---------------------

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		15 636,00	15 636,00
	Reprises sur autofinancement antérieur		15 636,00	15 636,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		15 636,00	15 636,00
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		1 380 827,00	1 380 827,00
2031	FRAIS D'ETUDES		5 715,00	5 715,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		862,00	862,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		1 374 250,00	1 374 250,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 396 463,00	1 396 463,00

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 533 699,00	5 533 699,00
--	---	--	---------------------	---------------------

		+
	RESTES A REALISER N-1 (10)	
		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 533 699,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		173 000,00	173 000,00
1332	AMENDES DE POLICE		173 000,00	173 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		374 975,00	374 975,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		374 975,00	374 975,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement			547 975,00	547 975,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 374 250,00	1 374 250,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		1 374 250,00	1 374 250,00
Total des recettes financières			1 374 250,00	1 374 250,00

	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			1 922 225,00	1 922 225,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 698 964,00	1 698 964,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		531 683,00	531 683,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		481 689,00	481 689,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		2 366,00	2 366,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		14 500,00	14 500,00
28188	AUTRES		33 128,00	33 128,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			2 230 647,00	2 230 647,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)		1 380 827,00	1 380 827,00
2031	FRAIS D'ETUDES		69 167,00	69 167,00
2033	FRAIS D'INSERTION		1 550,00	1 550,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		367 881,00	367 881,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL INFORMATIQUE		229 500,00	229 500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		19 185,00	19 185,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		94 467,00	94 467,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		592 500,00	592 500,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 577,00	6 577,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			3 611 474,00	3 611 474,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			5 533 699,00	5 533 699,00
--	--	--	---------------------	---------------------

			+	
RESTES A REALISER N-1 (9)				
			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 533 699,00	5 533 699,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remb anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					4 642 269,12									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriale

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		2 498 764,49					281 590,43	25 958,69	0,00	1 142,01
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		2 232 097,37					214 923,77	25 744,77	0,00	1 089,57
50100 / 00300843- tirage n°1	N	0,00		70 619,84	10,51	V	EURIBOR01M	2,64	6 226,69	1 815,62	0,00	116,89
50102 / 00300843-tirage n°3	N	0,00		871 634,22	21,75	V	EURIBOR01M	0,15	39 924,46	1 301,39	0,00	103,85
60200 / 200512164S	N	0,00		132 978,62	2,84	V	TAM	0,08	44 326,21	108,15	0,00	11,59
60400 / 200512164S	N	0,00		112 505,25	1,33	V	EURIB3	0,08	74 350,65	67,88	0,00	4,94
80007 / OCLT16122	N	0,00		464 123,44	11,71	F		4,51	29 665,75	20 942,67	0,00	731,15
90100 / 0279841/001	N	0,00		580 236,00	24,92	V	EURIBOR01M	0,26	20 430,01	1 509,06	0,00	121,15
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		266 667,12					66 666,66	213,92	0,00	52,44
50002 / 00121933	N	0,00		266 667,12	3,67	V	TAM	0,08	66 666,66	213,92	0,00	52,44
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		2 498 764,49					281 590,43	25 958,69	0,00	1 142,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7				
	% de l'encours	100,00 %				
	Montant en euros	2 498 764,49 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structure	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <p>M 43 :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Matériel de transport 8 ans .Mobilier de bureau et mobilier divers 15 ans .Matériel de bureau 10 ans .Plantations 20 ans .Logiciels, copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 4 ans .Agencement et aménagement de bâtiments 20 ans .Bâtiments productifs de revenus 30 ans .Installations de voirie 30 ans .Matériel et outillage techniques 10 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		297 227,00	297 227,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		281 591,00	281 591,00
1687	AUTRES DETTES	281 591,00	281 591,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 636,00	15 636,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	15 636,00	15 636,00
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			
297 227,00			297 227,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 604 897,00	3 604 897,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 374 250,00	1 374 250,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	1 374 250,00	1 374 250,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 230 647,00	2 230 647,00
28033	FRAIS D'INSERTION		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		
28131	BATIMENTS		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	481 689,00	481 689,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 366,00	2 366,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	14 500,00	14 500,00
28188	AUTRES	33 128,00	33 128,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 698 964,00	1 698 964,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 604 897,00				3 604 897,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	297 227,00
Ressources propres disponibles (IV)	3 604 897,00
Solde (V = IV-II)(6)	3 307 670,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017) (3)
Dépenses	6 348 000,00		6 348 000,00	1 287 379,07	2 000 621,00		3 059 999,93
AQUIS BUS 2015 1 AQUISITION DE BUS	6 348 000,00		6 348 000,00	1 287 379,07	2 000 621,00		3 059 999,93
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Numéro SIRET : 200 056 844 00646

POSTE COMPTABLE : CHERBOURG-MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE : 15 DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2016

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires (délibération du 30 mars 2016).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) de l'exercice précédent - Néant - création d'une nouvelle collectivité

V – Le présent budget a été voté (6) :sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 764 375,00	14 764 375,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 764 375,00	14 764 375,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 363 578,00	2 363 578,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 363 578,00	2 363 578,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 127 953,00	17 127 953,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			7 238 236,00	7 238 236,00	7 238 236,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			6 546 406,00	6 546 406,00	6 546 406,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			13 797 642,00	13 797 642,00	13 797 642,00
66	CHARGES FINANCIERES			7 712,00	7 712,00	7 712,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 200,00	2 200,00	2 200,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			13 807 554,00	13 807 554,00	13 807 554,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)			956 821,00	956 821,00	956 821,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			956 821,00	956 821,00	956 821,00
	TOTAL			14 764 375,00	14 764 375,00	14 764 375,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 764 375,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			697 500,00	697 500,00	697 500,00
73	IMPOTS ET TAXES (7)			9 786 944,00	9 786 944,00	9 786 944,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			611 000,00	611 000,00	611 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			11 095 444,00	11 095 444,00	11 095 444,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			3 665 664,00	3 665 664,00	3 665 664,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			14 761 108,00	14 761 108,00	14 761 108,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)			3 267,00	3 267,00	3 267,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			3 267,00	3 267,00	3 267,00
	TOTAL			14 764 375,00	14 764 375,00	14 764 375,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 764 375,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	953 554,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			40 400,00	40 400,00	40 400,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			204 000,00	204 000,00	204 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			868 400,00	868 400,00	868 400,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 117 500,00	1 117 500,00	1 117 500,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			2 230 300,00	2 230 300,00	2 230 300,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			130 011,00	130 011,00	130 011,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			130 011,00	130 011,00	130 011,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			2 360 311,00	2 360 311,00	2 360 311,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			3 267,00	3 267,00	3 267,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			3 267,00	3 267,00	3 267,00
	TOTAL			2 363 578,00	2 363 578,00	2 363 578,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 363 578,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			1 222 813,00	1 222 813,00	1 222 813,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			1 222 813,00	1 222 813,00	1 222 813,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			183 944,00	183 944,00	183 944,00
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières			183 944,00	183 944,00	183 944,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			1 406 757,00	1 406 757,00	1 406 757,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			956 821,00	956 821,00	956 821,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			956 821,00	956 821,00	956 821,00
	TOTAL			2 363 578,00	2 363 578,00	2 363 578,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
2 363 578,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION	953 554,00
DE FONCTIONNEMENT(8)	

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la région effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 238 236,00		7 238 236,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 546 406,00		6 546 406,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 000,00		13 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	7 712,00		7 712,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 200,00		2 200,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		956 821,00	956 821,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		13 807 554,00	956 821,00	14 764 375,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 764 375,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	130 011,00		130 011,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	40 400,00		40 400,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	204 000,00		204 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	868 400,00		868 400,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 117 500,00		1 117 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		3 267,00	3 267,00
Dépenses d'investissement - Total		2 360 311,00	3 267,00	2 363 578,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 363 578,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	697 500,00		697 500,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	IMPOTS ET TAXES (6)	9 786 944,00		9 786 944,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	611 000,00		611 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 665 664,00	3 267,00	3 668 931,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		14 761 108,00	3 267,00	14 764 375,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				14 764 375,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	183 944,00		183 944,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 222 813,00		1 222 813,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		956 821,00	956 821,00
Recettes d'investissement - Total		1 406 757,00	956 821,00	2 363 578,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 363 578,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		7 238 236,00	7 238 236,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER		85 000,00	85 000,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		3 800,00	3 800,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		70 500,00	70 500,00
60622	CARBURANTS		413 500,00	413 500,00
60623	ALIMENTATION		8 050,00	8 050,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		6 250,00	6 250,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		4 950,00	4 950,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL		75 070,00	75 070,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		500,00	500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		417 680,00	417 680,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		4 291 540,00	4 291 540,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		19 300,00	19 300,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS		16 350,00	16 350,00
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS		92 200,00	92 200,00
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX		14 000,00	14 000,00
61551	MATERIEL ROULANT		81 100,00	81 100,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES		846 500,00	846 500,00
6156	MAINTENANCE		12 000,00	12 000,00
6161	PRIME D'ASSURANCE MULTIRISQUES		41 124,00	41 124,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		50 000,00	50 000,00
6226	HONORAIRES		2 000,00	2 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		7 700,00	7 700,00
6237	PUBLICATIONS		12 000,00	12 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		2 100,00	2 100,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)		47 930,00	47 930,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		2 650,00	2 650,00
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS		555 836,00	555 836,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		52 806,00	52 806,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES		5 800,00	5 800,00
6358	AUTRES DROITS			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 546 406,00	6 546 406,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		6 546 406,00	6 546 406,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		13 000,00	13 000,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		13 000,00	13 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			13 797 642,00	13 797 642,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		7 712,00	7 712,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE		9 686,00	9 686,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-1 974,00	-1 974,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		2 200,00	2 200,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		2 200,00	2 200,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			13 807 554,00	13 807 554,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)		956 821,00	956 821,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		956 821,00	956 821,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			956 821,00	956 821,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			956 821,00	956 821,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			14 764 375,00	14 764 375,00

+
RÊTES A RÉALISER N-1 (13)
+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
14 764 375,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	9 159,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 185,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 974,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement,

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		697 500,00	697 500,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES		1 000,00	1 000,00
704	TRAVAUX		100 000,00	100 000,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES		10 000,00	10 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		135 000,00	135 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES		451 500,00	451 500,00
73	IMPOTS ET TAXES (6)		9 786 944,00	9 786 944,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES		9 786 944,00	9 786 944,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		611 000,00	611 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		611 000,00	611 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		11 095 444,00	11 095 444,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		3 665 664,00	3 665 664,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		18 000,00	18 000,00
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		3 647 664,00	3 647 664,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 761 108,00	14 761 108,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)		3 267,00	3 267,00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC		3 267,00	3 267,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 267,00	3 267,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 764 375,00	14 764 375,00
--	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	14 764 375,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		40 400,00	40 400,00
2031	FRAIS D'ETUDES		20 000,00	20 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		20 400,00	20 400,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		868 400,00	868 400,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		272 500,00	272 500,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		13 500,00	13 500,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		6 700,00	6 700,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		575 700,00	575 700,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		1 117 500,00	1 117 500,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		1 069 500,00	1 069 500,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		48 000,00	48 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		2 026 300,00	2 026 300,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		130 011,00	130 011,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		130 011,00	130 011,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		130 011,00	130 011,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES			2 156 311,00	2 156 311,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)		3 267,00	3 267,00
	Reprises sur autofinancement antérieur		3 267,00	3 267,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES		3 267,00	3 267,00
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 267,00	3 267,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 159 578,00	2 159 578,00
---	--	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	2 159 578,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		1 222 813,00	1 222 813,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		1 222 813,00	1 222 813,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement			1 222 813,00	1 222 813,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		183 944,00	183 944,00
10222	F.C.T.V.A.		183 944,00	183 944,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières			183 944,00	183 944,00

	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			1 406 757,00	1 406 757,00
-----------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)		956 821,00	956 821,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		581,00	581,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		439 584,00	439 584,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		838,00	838,00
28184	MOBILIER		9 019,00	9 019,00
28188	AUTRES		506 799,00	506 799,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			956 821,00	956 821,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			956 821,00	956 821,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			2 363 578,00	2 363 578,00
---	--	--	---------------------	---------------------

			+	
RESTES A REALISER N-1 (9)				
			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 363 578,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 143 522,65									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 143 522,65									
21461 / 0267463/001	DEXIA CREDIT LOCAL	14/10/2009	31/10/2009	01/02/2010	1 250 575,35	V	EURIBOR03M	0,72	0,38	EUR	T	C	O	A-1
21474 / 1212982	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	11/01/2012	16/11/2012	01/02/2013	628 277,80	V	LIVRET A	2,85	1,77	EUR	A	P	O	A-1
50100 / 00300843- tirage n°1	CREDIT AGRICOLE CIB	14/01/2009	06/07/2011	08/08/2011	11 734,59	F		1,33	2,68	EUR	M	P	O	A-1
50100 / 00300843- tirage n°1	CREDIT AGRICOLE CIB	14/01/2009	06/07/2011	08/08/2011	14 166,64	F		1,33	2,68	EUR	M	P	O	A-1
60400 / 200512164S	IXIS	23/12/2005	02/11/2006	02/02/2007	238 768,27	V	TAG03M	3,58	1,82	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					2 143 522,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 453 351,14					130 010,12	9 685,49	0,00	7 185,39
1641 Emprunts en euros (Total)				1 453 351,14					130 010,12	9 685,49	0,00	7 185,39
21461 / 0267463/001	N	0,00		875 402,75	13,83	V	EURIBOR 3M	0,10	62 528,77	866,05	0,00	136,18
21474 / 1212982	N	0,00		519 445,47	11,09	V	LIVRET A	1,60	39 608,78	8 311,13	0,00	7 016,27
50100 / 00300843- tirage n°1	N	0,00		8 535,79	10,51	V	EURIBOR01M	2,64	752,62	219,46	0,00	14,13
50100 / 00300843- tirage n°1	N	0,00		10 304,87	10,51	V	EURIBOR01M	2,64	908,60	264,92	0,00	17,06
60400 / 200512164S	N	0,00		39 662,26	1,33	V	EURIB3	0,08	26 211,35	23,93	0,00	1,75
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 250 575,35		1 453 351,14					130 010,12	9 685,49	0,00	7 185,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	1 453 351,14 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700 € TTC</p> <p>M 14 :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Frais d'étude non suivis de réalisation 5 ans .Voitures neuves 8 ans .Voitures d'occasion 4 ans .Camions et véhicules industriels neufs 10 ans .Camions et véhicules industriels d'occasion 5 ans .Mobilier de bureau (fauteuils, chaises) 10 ans .Mobilier de bureau (bureaux, armoires, rayonnage, etc...) 15 ans .Matériel de bureau électrique ou électronique 10 ans .Matériel classique 10 ans .Installations et appareils de chauffage 20 ans .Appareils de levage, ascenseurs 30 ans .Appareils de laboratoire 10 ans .Coffre-fort 30 ans .Equipement garages et ateliers 15 ans .Equipements de cuisine 15 ans .Equipements sportifs 15 ans .Bâtiments légers, abris 15 ans .Plantations 20 ans .Logiciels, copieurs 5 ans .Ordinateurs et périphériques 5 ans .Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques 20 ans .Bâtiments productifs de revenus 30 ans .Cité de la mer (équipements et bâtiments) 25 ans .Installations de voirie 30 ans .Matériel incendie et de sécurité 10 ans .Matériel et outillage techniques 10 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études 5 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des biens immobiliers ou des installations 15 ans .Subventions d'équipement versées qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national 30 ans 	30-mars-16
AMORTISSEMENT FACULTATIF	<p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui :</p> <p>Catégories de biens amortis : Durée :</p>	
CHARGES A REPARTIR	.Frais d'acquisition des immobilisations (dont assurance Dommages-Ouvrages) 10 ans	
REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	.Sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont contribué à financer	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7
B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	

(Article L.2311-7 du CGCT)

Article	N° subv.	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	Fonctionnement	Cœur et Cancer	Association	7 000,00
	2	Fonctionnement	Relais enfants	Association	6 000,00

BUDGET CAMPING

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163
	Nombre de membres présents
	Nombre de suffrages exprimés
	VOTES : Pour
	Contre
	Abstentions
	Date de convocation :13/04/2016
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 20 avril 2016 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 20 avril 2016	
	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .../.../..... A le .../.../.....	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET CREUSEMENT DES FOSSES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation :13/04/2016
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 20 avril 2016 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 20 avril 2016	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A le	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation :13/04/2016
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 20 avril 2016 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 20 avril 2016	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .../.../..... A le .../.../.....	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation :13/04/2016
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 20 avril 2016 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 20 avril 2016	Les membres du conseil municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .../.../..... A le .../.../.....	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

BUDGET ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice 163 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation :13/04/2016
Présenté par le Maire (1), A Cherbourg-en-Cotentin, le 20 avril 2016 Le Maire (1),	
Délibéré par le conseil municipal (2), réuni en session A Cherbourg-en-Contentin, le 20 avril 2016 Les membres du conseil municipal (2)	
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le A le	

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

